

le petit

Saint-Cannat

Janvier 2017 - REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS



La Ville de
Saint-Cannat
vous souhaite une
Belle Année 2017

P15

Objectif Zéro Pesticide

P18

La belle histoire
du Téléthon



3 > Édito**4-5 > Événements**

- Dominique Veyrier
- Election de Miss Pays d'Aix
- Boris Gautier, Champion de boxe
- Julien Camoin, espoir du Tennis de table
- L'Oreille Buissonnière

6-8 > Informations municipales

- Projet de Déviation de la RD7n
- Le recensement à 16 ans
- Conseil Municipal du 20 septembre 2016
- Conseil Municipal du 13 octobre 2016

9-11 > Vie économique

- L'Agenda 2017
- Le Cellier du Bailli de Suffren
- Villa Minna Vineyard
- Nouvelles activités
- Les Vendémiales au cœur du village
- Vitrines et Métiers persiste et signe !
- Entreprendre est un Art, acte III

12-17 > Urbanisme & environnement

- Travaux
- Dossier : Espaces verts et réglementation
- Objectif Zéro pesticides
- L'AMAP de Saint-Cannat
- Marché paysan en ligne !

18-21 > Solidarité

- Pari réussi du Téléthon 2016
- SOLIHA Provence : Solidarité pour l'Habitat
- Séjour dans le canton de Toléha
- Fibre Solidaire et Remise en Jeu
- Le Club du 3e âge a fêté ses 60 ans !
- La Semaine Bleue

22-24 > Enfance et jeunesse

- Le Foyer Rural
- Stage Théâtre et Yoga
- Que faites-vous le 1er Mai
- Les Vacances avec les A.I.L.
- Au bonheur du Fil d'Ariane
- Vide poussettes des nounous

25-30 > Culture

- Souvenirs
- La Culture se conjugue au pluriel !
- Féminin Plurielle se prépare
- Les A.I.L. heureux du salon du livre
- Bibliothèque Edmonde Charles-Roux
- École de musique municipale Barbizet
- L'Atelier du Possible
- Festiv'Actes 5 La parenthèse extraordinaire

31-32 > Culture et tradition

- Le Syndicat d'initiative en marche !
- Pleins feux sur lei Farandoulaire Sestian !

33-37 > Sport & Bien-être

- Handball : Une filière féminine de qualité...
- Le Basket au Féminin
- La Fête du Badminton c'est le 4 mars !
- Un Tennis Club organisé !
- La compétition interclubs du Yoseikan Budo
- De belles nouvelles du Tennis Club
- À la GV, il faut suivre le rythme !
- Des nouvelles de En Forme !

38 > État civil**39 > Point de vue****Lotos à Saint-Cannat**

Sporting Club Samedi 21 janvier (15h Salle 4 septembre)
Pompriers Samedi 28 janvier (15h Salle 4 septembre)
A.I.L. Dimanche 5 février (15h Salle 4 septembre)
Loto 3^{ème} Âge Samedi 4 mars (14h30 Salle Revol)
AM Cœur Dimanche 5 mars (15h Salle 4 septembre)

**ÉDITO**

PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

Chers administrés,

L'année 2016 a été marquée par la relance des investissements après une pause relative, liée aux incertitudes de nos équilibres budgétaires. Je ne cesserai de répéter qu'avant de se lancer dans des programmes très ambitieux, il faut en assurer le financement, tant par l'obtention du maximum de subventions auprès de nos partenaires que par le dégagement d'un autofinancement suffisant. N'en déplaise aux impatients qui ne sont pas au fait des réalités de la gestion budgétaire.

Un effort important a été lancé sur les réfections et améliorations de voirie, accompagnées de la rénovation des réseaux souterrains. En effet ces derniers remontent, pour le centre du village, à des installations d'après-guerre avec l'utilisation des prisonniers allemands ! Ces opérations de remplacement sont donc indispensables pour un bon fonctionnement et une protection adaptée de notre environnement. Ce sont des travaux "invisibles" après leur achèvement et générateurs de nuisances : bruit, difficultés de circulation, embouteillages, coupures des fournitures. Mais il n'y a pas d'autre solution car des interventions de nuit seraient fortement plus coûteuses. Évidemment, tout cela n'est pas très électoraliste mais relève d'une vision d'avenir.

Cette même vision d'avenir nous conduit à travailler sur des projets structurants en matière d'équipements. Nous profitons de l'élaboration du PLU pour constituer les réserves foncières indispensables à la construction d'un nouveau gymnase, tout en prévoyant l'amélioration de la fonctionnalité des salles d'activités.

Nous reviendrons en détail sur ces programmes dès que l'accord des subventions indispensables sera concrétisé auprès du Conseil Départemental.

Parallèlement nous avons récupéré un peu d'aisance pour améliorer nos dépenses de fonctionnement pour la crèche, les écoles, la vie associative et l'entretien du village. Ceci étant, la rigueur dans le contrôle de toutes des charges reste de mise.

En espérant que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, je tiens à vous adresser, avec toute l'équipe Municipale, nos meilleurs souhaits de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Bien cordialement.

Directeur de la publication : le Maire Jacky GÉRARD - Responsable de la publication, l'Adjointe à la communication : Dominique Camhi et son équipe : Joël Levi-Valensi, Maria Iglesias, Danièle Barbier, Jacqueline Mantet, Gilles Cany - Rédaction : Dominique Camhi Photo de couverture : D. Camhi - Conception et réalisation : ADN Communication.

CONCERT DU NOUVEL ANSymphonies de Robert Schumann
Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix**Vendredi 6 janvier**

20h30 Salle 4 Septembre



Dominique Veyrier Sous vos lacs endormis murmurent nos rivières

J'ai assisté, participé plutôt, à la Librairie de Provence à Aix en Provence, à une lecture-dédicace du dernier roman de Dominique Veyrier "Sous vos lacs endormis murmurent nos rivières" sorti à la fin du printemps dernier. Il y avait à ses côtés un de ses amis, un ami clown, Gilbert Landreau qui faisait des interventions "clownesques" forcément... mais toujours avec l'à-propos que les clowns savent tant maîtriser, assez pour nous interpeller sur un mot de l'auteur, sur une phrase du livre, beaucoup pour nous faire sourire. L'auteur nous a confié l'avoir sollicité pour que "cette soirée ne ressemble pas trop à une conférence mais plutôt à un moment d'échange et de divertissement autour d'un livre"... Pari réussi dans une ambiance intimiste. C'était le 2 décembre en soirée. Au moment du lancement du Téléthon à St Cannat ! Quand d'autres ouvraient les vannes de la solidarité au nom de la recherche, je venais "soutenir" un auteur et Saint-Cannat de surcroît ! Vous vous souvenez sûrement que nous avions reçu il y a 2 ans "Sur la rampe", une pièce de Dominique Veyrier que j'ai découvert autrement lors de cette soirée à la Librairie de Provence.

Dominique Veyrier parle de lui avec force d'authenticité. Et aussi de simplicité - trop peut-être pour certains -, nous donnant quelques pistes sur l'espace-temps qu'il réserve à l'écriture dans une situation bien particulière - tôt le matin et au café -, sur l'architecture initiale du roman dont il dévie parfois, sur les personnages

qu'il semble vouloir découvrir à travers le ressenti de ses lecteurs...

"Sous vos lacs endormis murmurent nos rivières" n'est pas un recueil de poèmes, mais Dominique Veyrier "écrit à l'oreille" et son récit en devient poétique.

Ce n'est pas un roman autobiographique, mais l'auteur y est fortement présent. L'empreinte intellectuelle et sensible qui est lui est propre se glisse entre les lignes, échappant à son contrôle...

Ce n'est pas du théâtre mais son expérience en tant que comédien et auteur dramatique lui donne la tentation d'utiliser "le masque" chez ses personnages qui "offrent un premier visage, avant de nous en révéler un autre, plus secret".

C'est en tout cas l'histoire de Sébastien Deniau, mais aussi celle de Louise son épouse et celle de Jeanne Chalandre.

Mais n'en disons pas plus !

"Par deux points pris au hasard dans l'espace passe toujours une droite. Et une infinité d'autres trajectoires, sinon la vie ne serait rien...". Voici de quoi méditer ! En lisant ce livre, assurément !

Enseignant et comédien, Dominique Veyrier écrit *Semblant d'Amour*, que Frédéric Dard et Marcel Maréchal accompagneront vers la scène en 1992. Avant d'aller faire un tour vers d'autres formes d'écriture, avec *La suite de l'électrocardiogramme* (nouvelles) et *Midway* (roman).

En 2009, après un passage par le scénario et le court-métrage (*Concertino à quatre mains pour un homme seul*), il revient vers le théâtre avec *Hommes et Oiseaux pieds nus par terre* (détail), puis crée successivement *Sur la rampe* et *La main passe* (Marseille Provence 2013). *Total Record*, écrit à la suite du Festival d'Avignon 2015 et de la destruction du site archéologique de Palmyre par des terroristes, sera sans doute le prochain texte porté à la scène.

Au printemps 2016, les éditions Chloé des Lys accompagnent *Sous vos lacs endormis murmurent nos rivières*.



Dominique Veyrier
Rencontre-dédicace
Samedi 4 Février
10h30 Bibliothèque
Edmonde Charles-Roux

Nous allons revoir Dominique Veyrier pour une autre lecture-dédicace cette fois chez nous à Saint-Cannat. Parce que c'est un citoyen de ce village et que nous voulons lui rendre hommage.

Une rencontre qui lui tient à cœur parce que "ce village lui importe plus que tout autre et que nombre de gens qu'il apprécie y vivent" !

Dominique Veyrier offre un exemplaire de son livre à la Bibliothèque Edmonde Charles-Roux.

Vous pouvez vous le procurer aussi à la Librairie de Provence.

Dominique Camhi
Chargée de la Culture et de la Communication

Boris Gautier Champion de boxe !

Boris n'a pas failli à ses ambitions avec ses exploits de l'an dernier.

Après le titre de champion de Provence décroché il y a quelques temps, une nouvelle marche à gravir !

Aujourd'hui il a gagné le championnat PACA en pieds poings et une place au championnat de France qui se tiendra à Paris au mois d'avril. Souhaitons-lui bonne chance !

Et merci à la team Kayer et à Kamel

Katia Gauthier,
Pour la présidente,
Monique Tonelli



Crossfit Academy
04 42 93 83 09
crossandfitacademy.com

Julien Camoin, espoir du Tennis de table...

Un parcours à saluer !

Enfant de Saint-Cannat, Julien a découvert le tennis de table il y a deux ans, un peu par hasard.

Très rapidement il s'est pris au jeu, démontrant des capacités hors du commun. Ainsi dès sa première saison en 2015/2016, benjamin 2^{ème} année, il a réussi au fil de la saison à se hisser en National 2 en multipliant les performances mais également en équipes «jeunes» et ensuite en Sélection Départementale puis en Régionale.

Ce jeune talent n'en oublie pas les études. Ainsi pour cette rentrée Julien saute une classe avec brio et en parallèle continue à progresser à pas de géant dans sa pratique sportive favorite en tant que minimes 1.

Au palmarès : une montée en National 2 dans la catégorie Minimes en devançant moult minimes 2, sans oublier ses résultats en équipe où intégré chez les adultes il a honoré sa place ce qui a permis à son équipe de terminer seconde dans l'élite départementale, loupant de très peu une montée en Régionale pour la future seconde phase. Ce jeune espoir qui est fier et heureux de vivre à Saint-Cannat n'est pas prêt à s'arrêter en si bon chemin avec l'aide de ses parents, ses entraîneurs et partenaires du club de Venelles. Bonne chance à toi, Julien pour atteindre tes nouveaux défis et objectifs.



Eric Chomienne,
Entraîneur au Club de Venelles
Partenaire de la Section Tennis de table du Foyer Rural

L'OREILLE BUISSONNIÈRE Une première édition qui a porté ses fruits !

Samedi 26 novembre, la création de "Mobilis in mobile" a tenu en haleine ses auditeurs !

Pour la première édition de *L'Oreille Buissonnière*, c'est une nouvelle historique inédite et mystérieuse, écrite pour l'occasion par Georges Foveau, que j'ai souhaité soumettre à l'imaginaire musical des professeurs de l'école de musique de St Cannat ...

Le jeune et talentueux saxophoniste Emmanuel Recht, professeur à l'école de musique de St Cannat, a relevé le défi et "mis musicalement en scène" cette nouvelle fantastique qui se déroule à St Cannat en 1926 et dont l'intrigue se fonde sur le terrible tremblement de terre de 1909.

Interprétée avec sensibilité et brio avec la complicité de la pianiste Stéphanie Olive et de Laura Blanc comédienne, la création de "Mobilis in mobile" a révélé à un public particulièrement attentif salle Yves Montand un secret bien gardé de St Cannat... si bien gardé que nombre de familles qui ont participé au jeu de piste musical organisé en amont avec les élèves de l'école de musique, l'ont cherché longtemps avant de le découvrir...



Une soixantaine de personnes dont de nombreux enfants sont venues découvrir et applaudir chaleureusement cette création à St Cannat. Encore bravo aux artistes ! Merci aux élèves de l'école de musique pour leur participation et à Jean-Claude Klein, notre maître du temps, pour sa généreuse érudition.

Sophie Vallauri
Directrice de l'Ecole de Musique

ÉLECTION DE MISS PAYS D'AIX À ST CANNAT! APPEL À CANDIDATURE

Le Comité des fêtes de Saint-Cannat organise l'élection de Miss Pays d'Aix qui se déroulera salle Aixagone le 11 mars. Mesurer 1m70 au minimum et avoir entre 17 et 24 ans, être célibataire, sans enfant... des critères obligatoires pour pouvoir concourir au titre Miss Pays d'Aix !

Vous souhaitez être candidate ? Renseignements et inscriptions au 06 21 22 06 04 comitemisspaca@yahoo.fr

Plus d'infos et le dossier de candidature sur www.missprovence.fr/devenir-miss.html

Le Président, *Guy Brotons*
06 62 86 91 03
brotonsguy@orange.fr



Communiqué de la Société de chasse

Les sociétaires doivent rendre leur carnet de prélèvement 2016/2017 après la fermeture générale, soit mi-janvier.

Ce carnet est un élément indispensable pour une gestion moderne et efficace du gibier de repeuplement pour la prochaine saison.

Merci de le déposer dans la boîte aux lettres de la Société de chasse à la Mairie.

Rappel du Service Accueil

Vérifiez la validité de votre passeport ou de votre carte d'identité avant de prendre vos billets d'avion sur internet ! Les demandes ne seront pas traitées en urgence.

Les jeunes enfants qui prennent l'avion pour la première fois doivent être munis d'un titre d'identité : le livret de famille ne suffit pas.

Projet de Déviation de la RD7n Enquête parcellaire

L'enquête parcellaire relative au projet de déviation de la RD7n s'est déroulée en mairie du lundi 19 septembre au vendredi 14 octobre 2016 inclus.

Observations du public

Un registre a été mis à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête et le commissaire-enquêteur désigné a tenu quatre demi-journées de permanence.

76 observations ont été consignées dans les registres et près de 200 personnes se sont déplacées en mairie pour consulter le dossier d'enquête, rencontrer le commissaire-enquêteur ou simplement pour consigner des remarques.

Rapport

Le rapport du commissaire-enquêteur ainsi que ses conclusions et son avis motivé seront remis ultérieurement à la commune par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, maître d'ouvrage du projet.

Service Urbanisme
Mairie de Saint-Cannat

Législation déjections canines dans l'espace urbain



Les villes et leurs habitants veulent un espace urbain toujours plus sain et plus propre, sans trottoirs remplis de déjections canines.

Vu ce contexte, les chiens et leurs déjections font profil bas et les solutions mises en place ne peuvent que réussir. Les campagnes de sensibilisation les plus réussies sont généralement fondées sur la l'éducation du chien et la responsabilisation de son maître.

Que dit la loi ?

- En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies

publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

- Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

- En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

Soyons citoyens et ramassons les déjections canines !

Le recensement à 16 ans : une démarche civique obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

Le recensement, une obligation nécessaire

- pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.
- pour permettre à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Cette convocation intervient entre la date de recensement et vos 18 ans (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans).
- pour lui permettre ensuite de procéder à l'inscription du jeune sur les listes électorales, après lui avoir envoyé un courrier.

Le jeune majeur est donc inscrit d'office, sans faire de démarche particulière. Attention : en l'absence de courrier, il convient de s'assurer auprès de la mairie que l'inscription sur les listes électorales a bien été faite.

Pièces à fournir

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carte d'identité

Une attestation de recensement vous sera remise. Il est primordial de la conserver précieusement. Aucun duplicata ne sera fourni.



CONSEIL MUNICIPAL

1°) Demande de subvention au Conseil départemental au titre du FDADL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les demandes de subventions présentées ci-dessous au titre du Fonds départemental d'aide au développement local (FDADL) 2016 auprès du Conseil départemental 13, au taux de 40% pour le dossier n°1 et de 60% pour les dossiers n°2 et n°3, pour un montant total de travaux de 599.820 € et un montant total de subventions de 321.865,20 €.

Dossier n°	Opérations	Montant €HT	Subvention sollicitées au CD13	Plan de financement	Echéancier prévisionnel
1	Voirie	190 134.00	76 053.60	40% CD13 30% Métropole 30% Commune	Dernier trimestre 2016
2	Recherche ressource en eau souterraine	50 116.00	30 069.60	60% CD13 20% Métropole 20% Commune	Dernier trimestre 2016
3	Eau et assainissement	359 570.00	215 742.00	60% CD13 20% Métropole 20% Commune	Dernier trimestre 2016

2°) Conventions de partenariat Saison 13 avec le Conseil Départemental

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le projet de convention entre la Commune et le Département pour le co-financement de spectacles vivants ; de valider les deux projets de conventions tripartites entre la Commune, le Département et le Syndicat d'initiative, ainsi qu'avec l'association Festiv'actes en scène.

3°) Attribution de subventions à des associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 2.339 € au Comité officiel des fêtes de Saint Cannat, pour l'organisation de la Fête Notre Dame ; et d'attribuer une subvention de 500 € à l'association Vitaines et Métiers, pour l'organisation de la manifestation économique "Les Vendémiales".

4°) Inscription en non-valeur

Monsieur le Maire explique que lorsque le Trésorier public ne parvient pas à percevoir certaines sommes, après avoir mis en œuvre la procédure de recouvrement légale, il demande aux communes d'inscrire ces sommes en non-valeur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire en non-valeur la somme totale de 1.458,01 €.

5°) DM n°2 sur le budget principal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n° 2 sur le budget principal de la commune comme présenté ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315-470-8 : éclairage public 2016	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-481-8 : huisseries divers bâtiments	10 414.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-842-8 : peintures (Barbizet + divers)	0.00 €	6 414.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D23 : immobilisation en cours	10 414.00 €	10 414.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	10 414.00 €	10 414.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL		0.00 €		0.00 €

6°) DM n°1 sur le budget de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n° 1 sur le budget de l'eau potable comme présenté ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315-077-911 : réhabilitation réseau AEP - Camille Pelletan (+ entrée ville CPA)	0.00 €	388.37 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-080-911 : forage AEP	388.37 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D23 : immobilisation en cours	388.37 €	388.37 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	388.37 €	388.37 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL		0.00 €		0.00 €

7°) Rapport du maire sur le service de l'adduction d'eau potable

Conformément à l'article L 2221-5 du Code général des collectivités territoriales, les maires des communes de plus de 3.500 habitants présentent chaque année un rapport sur la qualité de services du service de l'eau potable. Ce service est exploité par la société Eaux de Provence. Le Conseil Municipal, prend acte de la formalité de transmission du rapport du maire sur le service délégué de l'eau potable et du débat qui a eu lieu sur ce sujet.

7°bis) Rapport du maire sur le service de l'assainissement collectif

Conformément à l'article L 2221-5 du Code général des collectivités territoriales, les maires des communes de plus de 3.500 habitants présentent chaque année un rapport sur la qualité de services du service de l'assainissement collectif. Ce service est exploité par la société Eaux de Provence. Le Conseil Municipal, prend acte de la formalité de transmission du rapport du maire sur le service délégué de l'assainissement collectif et du débat qui a eu lieu sur ce sujet.

8°) Nouveau règlement de l'école de musique municipale

Suite à la prise de fonction d'une nouvelle directrice de l'école municipale de musique, le règlement intérieur de l'école a été réécrit. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le nouveau règlement de l'école municipale de musique et d'annuler les anciens règlements.

9°) Modification du projet urbain partenariale avec la SARL Constructions de Provence

Par délibération n°2015-090, le conseil municipal approuvait la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) entre la commune et la SARL Constructions de Provence, afin de mettre à sa charge les frais d'extension du réseau d'électricité qui s'élevaient à 17 845,40 € HT selon l'évaluation rendue par ERDF. Or, le montant calculé par ERDF s'élève aujourd'hui à un montant inférieur, soit 11 562,40 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la modification de la convention de Projet Urbain Partenarial entre la Commune et la SARL Constructions de Provence, au sujet de la baisse du coût à charge de Constructions de Provence ; de dire qu'un avenant à la convention de Projet Urbain Partenarial, précisant le nouveau montant, sera signé entre la Commune et la SARL Constructions de Provence.

10°) Rapport d'activité 2015 de la Communauté du Pays d'Aix

Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Métropole Aix Marseille Provence a transmis le rapport d'activités 2015 de l'ex Communauté du Pays d'Aix, nouveau " Territoire du Pays d'Aix ", qui doit être présenté en conseil municipal. Le Conseil Municipal, prend acte de la formalité de transmission et du débat qui a eu lieu sur le sujet.

11°) Rapport de la CRC sur la gestion de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur le Maire explique que la Chambre régionale des comptes (CRC) a effectué un contrôle de la gestion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole depuis 2008.

CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des communes de la désormais Métropole Aix Marseille Provence ont reçu un courrier de la CRC demandant la présentation de ce rapport en conseil municipal. Il est précisé que ce rapport porte sur la gestion en Communauté urbaine, et non sur celle en Métropole depuis janvier 2016. Le Conseil Municipal, décide de constater la formalité de présentation et de débat en conseil municipal.

12°) Convention avec la Métropole pour la politique de l'emploi

En date du 27 octobre 2015, la commune délibérait pour autoriser Monsieur le Maire à signer pendant la durée de son mandat, une convention avec la Communauté du Pays d'Aix pour la politique communale d'aide à l'emploi. Suite à la création de la Métropole au 1er janvier 2016, il convient désormais de solliciter la Métropole et non la CPA. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une aide de 4.100 €

Tarifs à compter du 1er janvier 2017, conformément au décret 2015-970 :

Nature et catégorie de l'hébergement	Tarifs par nuitée soit par personne, soit par capacité d'accueil	Tarifs proposés
Palaces et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	entre 0,70 € et 4,00 €	3 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	entre 0,70 € et 3,00 €	2 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	entre 0,70 € et 2,30 €	1,5 € (inchangé)
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	entre 0,50 € et 1,50 €	1 € (inchangé)
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	entre 0,30 € et 0,90 €	0,90 € (inchangé)
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	entre 0,20 € et 0,80 €	0,75 € (inchangé)
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	entre 0,20 € et 0,80 €	0,5 €
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	entre 0,20 € et 0,80 €	0,5 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	entre 0,20 € et 0,60 €	0,5 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,20 €

après de la Métropole Aix Marseille Provence pour le soutien aux actions municipales dans le domaine de l'emploi.

13°) Modification de la taxe de séjour

Suite à la parution du décret n°2015-970 relatif à la taxe de séjour, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. MEIFFREN s'abstenant, décide de modifier les délibérations précédentes relatives à la taxe de séjour ; de valider les nouveaux montants de la taxe de séjour, présenté ci-dessous, et perçue " au réel " ; de dire que les logeurs et les loueurs doivent déclarer chaque année leur activité de l'année N avant le 31 janvier de l'année N+1, et reverser le produit de la taxe avant le 31 mars de l'année N+1, la taxe étant exigible en une seule fois pour l'année précédente ; de dire que sont exemptés de la taxe de séjour : les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire, les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine (sans objet).

L'Agenda 2017

Avec le concours des commerçants, artisans et entrepreneurs locaux, la Ville met à votre disposition l'agenda 2017 qui constitue un outil facilitant la recherche des activités de la Commune.

Vous avez dû le recevoir dans votre boîte aux lettres courant décembre.

Si ce n'est pas le cas, vous le trouverez en Mairie et au Syndicat d'Initiative.

Pour toute modification ou insertion dans l'Agenda ou le Site Internet de la Ville, merci d'envoyer votre message à communication@st-cannat.fr



Les vœux du Cellier du Bailli de Suffren et des Vignerons du Roy René

Toute l'équipe des Vignerons du Roy René (Lambesc) et du Cellier du Bailli de Suffren (Saint-Cannat) vous souhaite une très belle année 2017.

En plus des vins proposés dans nos caveaux, vous pourrez découvrir un large choix de thés et confitures du côté de la boutique épicerie fine qui s'étoffe de produits régionaux dont "La petite Aixoise", une bière brassée jusqu' alors à Lambesc et depuis peu

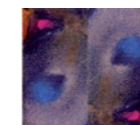
sur la zone de la Pile à Saint-Cannat.

Et toujours les articles décoration de la maison dont la gamme est régulièrement renouvelée.

Renseignements
Le Cellier du Bailli de Suffren
 Route de Rognes
 Ouvert du mardi au samedi
 Été : 9h-12h & 15h-18h30
 Hiver : 9h-12h & 14h30-18h
 04 42 57 20 17
lesvigneronsduroyrene.com



Villa Minna Vineyard à l'honneur !



C'est une forme de consécration dont se réjouit VILLA MINNA avec la dégustation en verticale de ses vins rouges à la demande de la Revue du Vin de France. Pierre Casamayor pour la RVF a dégusté en novembre dernier 13 millésimes de Minna rouges en commençant par le plus jeune actuellement commercialisé depuis peu, un 2011, pour terminer par le 99, le premier millésime produit par Villa Minna. Le compte rendu de cette dégustation sera publié sous

forme d'un article de trois pages dans le magazine " La Revue du Vin de France " en avril 2017 pour le plus grand plaisir des amateurs de vins de l'hexagone et d'ailleurs. Minna & Jean-Paul Luc, vignerons

Villa Minna Vineyard
 Roque Pessade, CD 17
 Accès au Sud de Saint-Cannat par la CD 17 reliant Eguilles à Pelissanne
 04 42 57 23 19
contact@villaminna.fr
www.villaminna.fr

1°) Aliénation d'un chemin rural d'Eguilles à la Bargemone et de la Montaurone à Aix en Provence

En date du 29 juin 2016, le Conseil Municipal constatait la désaffectation du chemin rural dit d'Eguilles à la Bargemone et de la Montaurone à Aix-en-Provence, et décidait de lancer une procédure en vue de répondre à la demande d'acquisition dudit chemin par la hoirie Rozan. La première partie de ce chemin, côté RD7N, n'est plus affectée à l'usage du public depuis plusieurs dizaines d'années. La seconde partie, qui se trouve partiellement envahie par de la végétation, ne permet que la desserte des fonds riverains et n'a fait l'objet d'aucun entretien depuis plusieurs dizaines d'années. Le 28 septembre 2016, le commissaire enquêteur désigné pour conduire l'enquête publique a remis son rapport et a émis un avis favorable au projet de cession. Conformément à la procédure réglementaire, les propriétaires riverains du chemin ont été invités à acquiescer les parties du chemin mitoyennes de leurs terrains. Seule la hoirie Rozan a manifesté sa volonté d'acquiescer ledit chemin dans sa totalité, au prix de 214 036 euros. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la cession du chemin rural dit d'Eguilles à la Bargemone et de la Montaurone à Aix-en-Provence, pour le montant de 214.036 €, au bénéfice de la hoirie Rozan ; d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de la cession de ce chemin rural, notamment tout acte notarié.

2°) DM n°3 sur le budget communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n°3 sur le budget principal de la commune, destinée à financer l'acquisition d'armoire élec-

trique de grosse capacité pour le fonctionnement de fête foraine, comme présentée ci-dessous. Les fonds sont pris sur l'opération n°457 " électrification (participation SMED) " et sont virés sur l'article 2188.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2188-0 : autres immobilisations corporelles	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : immobilisations corporelles	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-457-8 : électrification (participation SMED)	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D23 : immobilisation en cours	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	12 000.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL		0.00 €		0.00 €

Activité économique

ÉCOLE DU DOS

Une école, un concept Gym, Kiné, Santé

Les problèmes de dos vous préoccupent ? Vous aimeriez ne jamais avoir mal au dos ?

Alors cette école est faite pour vous ! On vous aidera par des solutions préventives et curatives.

L'école du dos en 5 étapes :

- 1 - Apprendre comment fonctionne votre dos
- 2 - Apprendre à ressentir sa bonne position
- 3 - Adapter vos gestes et postures au quotidien
- 4 - Améliorer et entretenir ses qualités physiques par la Gymnastique Médicale, le Stretching, la Posturologie, le Tai-Chi et la Gym Pilates.
- 5- Parvenir à la détente et à la relaxation

Les cours sont assurés par Franck, Professeur diplômé d'État, Kinésithérapeute, Ostéopathe, Spécialiste du dos et de la prévention, Professeur d'arts martiaux.

Les mercredis de 18h à 19h et le samedi de 9h à 10h.

Cross Training Academy ZA La Pile
 06 89 95 17 28

DR JEAN-BAPTISTE BASSI

Médecin Généraliste

Conventionné secteur 1
 Consultation uniquement sur rendez vous, du lundi au vendredi 8h30-12h & 14h-18h30

Un samedi matin sur deux : 8h30-12h

1000 Avenue de l'Europe - La Pile
 04 84 49 22 14

MARIE-PAOLA BIANCU

Infirmière

Nouvelle adresse
25, impasse des vignes
Chemin des Fumades
06 64 15 69 01

CHRISTINE PICCIRILLO

Infirmière

320 Chemin des Fumades
 06 60 20 08 39

PHARMACIE DU CENTRE

12 Place de la République
Nouveau contact
09 67 74 54 19

GISÈLE CHAMBON

Psychologue
1000B Avenue de l'Europe
La Pile
07 77 33 40 68
gisele.chambon@gmail.com

ANA GASPAR

Psychologue
1000B Avenue de l'Europe
La Pile
07 68 71 57 61
anagaspar.psy@gmail.com

MARIE-CHRISTINE LAGANE-MONSAINGEON

Psychologue
1000B Avenue de l'Europe
La Pile
06 81 11 22 34
mclagane@orange.fr
www.mclagane-wix.com/psycho-therapie

DOMINIQUE CORNIOT

Psychologue - Équithérapeute
1929 Chemin du Puy
06 16 32 91 96
dominique.corniot@free.fr

LABORATOIRE BIOPLUS

12 bis Avenue Camille Pelletan
Nouveau contact
04 42 50 69 81
contact@bioactif.fr

LA PARENTHÈSE

Massage bien-être
543 Chemin de l'Arenier
06 80 27 81 83
contact@laparenthese-massages.fr
www.laparenthese-massages.fr

KEI-STOCK

Carrelage
60 Avenue de l'Europe
La Pile
04 42 50 35 90
contact@kei-stock.fr

GROUPE NOVA

Matériel agricole et espaces verts
514, Avenue Jean Monnet
La Pile
04 84 04 04 00
contact@nova-groupe.fr

LES VENDEMIALES AU CŒUR DU VILLAGE

Les premières Vendemiales de Vitrites et Métiers : une belle réalisation

Toute l'équipe de Vitrites et Métiers peut être fière du travail effectué. Rien n'a été facile, des mois de labeur, de recherches, de propositions, d'interrogations, d'hésitations, de rires et de craintes... pour finaliser le projet.

Rien n'était parfait, cela aurait été trop simple mais quel bonheur de voir vivre le centre du village, de voir nos rues envahies par le public, de voir la qualité extrême et le sérieux des exposants qu'ils soient vigneron, cavistes, commerçants, artisans, créateurs ou artistes peintres !

Pour eux nous avons une pensée particulière car il n'est jamais facile de se lancer dans l'inconnu, dans le nouveau, dans une fête nouvelle... Nous leurs avons lancé un pari, ils l'ont accepté avec professionnalisme ; un véritable atout pour ces premières Vendemiales. Ils étaient tous là pour nous montrer leur travail, leur passion, leur art.

Il faut aussi remercier tous ceux qui de loin ou de près se sont joints à nous, et tout particulièrement Brigitte et Jean Pierre du Syndicat d'Initiative, Dominique Piol de Salon de Provence et Jacques Catelin du Comité des fêtes.

Un grand merci aussi aux groupes d'animation, Julia et Chris Simmance, les troubadours, les Farandoulaïres Sestian, Jeannot et Lionel qui nous ont subjugués sur le point restauration de la place, Tierra de Luna et leur répertoire de chansons andalouses et mamouches, Aroma de Cai, l'école de danses espagnoles animée par Marie-thé Sanchez, les Pompoms Girls du Foyer Rural et Sophie, leur professeur de



danse, les participants de la course de Garçons de café, l'association des Vieux tracteurs de Sénas, et enfin Jazzmania avec ses 17 musiciens.

Enfin, nous nous unissons tous pour remercier le Maire, Jacky Gérard pour avoir été à notre écoute, Joël Levi-Valensi pour ses encouragements, son enthousiasme et son amitié, Dominique Camhi pour son aide en termes de communication, le personnel municipal, la police Municipale, et tous nos partenaires financiers, la Municipalité, La Métropole, la Chambre de commerce et d'Industrie de Marseille et le Crédit Agricole.

Un grand merci aussi à FRANCE BLEU qui nous a ouvert ses ondes et permis de faire connaître ces premières Vendemiales.

Les vigneron et cavistes ont joué une partition particulière dans cette symphonie et ont enchanté le public... merci à eux...

Bravo à notre équipe pour son dévouement, Maryvonne Ramella, Barbara Immordino, Edith Braun et son ami Eric, Magali et Nicolas Thibault, Gérard Poulin, Fatima Chaibedraa, notre présidente Virginie Martinet, Jacqueline et Nicolas Pétruschi et tous ceux que je pourrais oublier.

Que vive l'an 2 des Vendemiales de Saint-Cannat !

*Georges Petruschi
Pour l'équipe de Vitrites et Métiers*



Vitrines et Métiers persite et signe !

Le Village en fête

Trois associations du village, le Syndicat d'Initiative, le Comité des fêtes et Vitrites et Métiers se sont associées pour parer le village de décorations de Noël afin de lui donner un visage de fête.

40 sapins et 20 bonhommes de neige réalisés à partir de bois de palette de récupération ont envahie le centre de Saint Cannat. De ci de là quelques bouquets de branchages décorés.

En complément de cette opération Vitrites et Métiers a demandé aux commerçants du village d'apporter un soin particulier à leurs vitrines et devantures. Nous avons d'autre part créé "Le calendrier de l'Aven" de Vitrites et Métiers en proposant un chemin des dictons. Chaque porte ou vitrine des commerces participants a été parée d'une affiche transcrivant un dicton de Noël. Ainsi le passant pouvait aller de vitrine en vitrine ou de porte en porte pour découvrir ce fameux dicton tous différents les uns des autres. Nous espérons que cela vous a plu et permis de découvrir ou redécouvrir les commerces du village et souhaitons à

tous une année 2017 pleine de joie, de bonheur et de prospérité. N'oubliez pas qu'un village sans commerce est un village qui se meurt !

Le goûter de Noël

Pour la troisième année consécutive l'association des commerçants du centre-ville a offert aux enfants du village un goûter de Noël.

Le Père Noël était très heureux de venir à la rencontre de nos enfants dans sa maison installée sur la place.

Un clown sculpteur de ballon lui tenait compagnie, ainsi chaque enfant a pu repartir avec un ballon. Pour faire patienter la rencontre avec le Père Noël, un château gonflable permettait aux petits de jouer.

Le goûter a été cette année conçu par les membres du conseil d'administration de Vitrites et Métiers, gâteaux, papillotes, jus de fruits, et vin chaud ou café pour les parents. Merci au Père Noël d'avoir pu faire une halte parmi nous, son temps étant précieux !

L'équipe de Vitrites et Métiers

ENTREPRENDRE EST UN ART, ACTE III



Coup de projecteur sur les pépites du Plateau de La Pile/Saint-Cannat ! L'association APAEP a prouvé que les entrepreneurs sont vraiment des artistes ! Plus de 350 personnes se sont réunies pour une soirée dédiée aux acteurs économiques locaux, aux amateurs d'art et de véhicules d'exception.

Le siège du groupe Nova a ouvert les portes de son atelier au sein de La Pile pour accueillir exposants et invités, dans une ambiance festive et conviviale. Merci à tous les participants et belle année 2017 !

*Le Président, Olivier Morbelli
et l'équipe de l'APAEP
apaep13760@gmail.com
apaep.com*



Olivier Morbelli, Pt de l'APAEP, et Jacky Gérard, Maire de St Cannat

ACCESS VERT

Paysagiste
06 59 97 88 42
contact@access-vert.com
www.access-vert.com

VÉGÉTAL

Paysagiste - Murs végétaux & Design Floral
Show room - 7 Avenue de l'Europe
La Pile
Sur RDV 06 19 35 22 26
www.3dvegetal.com

ALLIANZ

Assurances
5 Avenue de l'Europe - La Pile
06 65 98 12 27
michael.sztern@agents.allianz.fr

CHEMINÉES CRC

RICHARD LE DROFF
Cheminées - Poêles
746 Avenue de l'Europe - La Pile
Nouveau contact
04 42 52 71 40
contact@cheminee-crc.com

SOCODI CUISINES

52 av Camille Pelletan
04 42 20 18 20 - 06 13 10 26 66
contact@socodi.com
www.cuisinessocodi.com

LA COUSSINIÈRE

Produits de bien-être (Fabrication)
17 Place du Bailli
06 61 83 29 68
www.coussinsvegetaux-lacoussiniere-26.fr

BAILLI DE SUFFREN

11 Place Gambetta
Nouveau contact
04 42 67 31 79

PASTA DI BIO

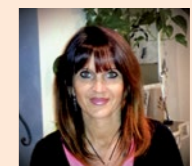
Vente à emporter
3 Place de la République
06 21 55 81 28

TENNISPRO

Matériel & accessoires
5 Avenue de l'Europe - La Pile
06 71 29 92 08
magasinsaintcannat@tennispro.fr

CLAUDIE ROCCIA

Coiffeuse à domicile
06 62 58 47 99



TRAVAUX

VOIRIE ET MURS DE SOUTÈNEMENT

Chantier voirie et mur de soutènement de la Lecque

La Commune vient de terminer un chantier qui a permis l'élargissement du chemin de la Lecque à 6m d'emprise. L'accès vers le parking du stade est ainsi plus sécurisé aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons.

Lors de ces travaux un mur de soutènement surmonté d'un mur de pierres jointées on été mis en œuvre. Le réseau pluvial a été recalibré en diamètre 400 et des fourreaux ont été posés pour recevoir un futur réseau d'éclairage public. Eurovia Méditerranée est l'entreprise réalisatrice du mur de soutènement et des voiries et réseaux divers. Sarl Renov CT (entreprise locale) a réalisé le mur de pierres jointées.

Le montant total des travaux est de 87 873 €HT

Chantier voirie et mur de soutènement des Ouides

En fin d'année 2016 des travaux

d'aménagement du chemin des Ouides ont été réalisés par la Commune. Un mur de soutènement surmonté d'une clôture rigide délimite l'emprise de la voie. Le réseau téléphonique a été mis en souterrain et un réseau pluvial a été créé afin de recoller les eaux pluviales vers le bassin de rétention situé en bordure de la route de Rognes.

Les piétons pourront désormais regagner le village par un cheminement spécifique marqué en peinture le long du mur de soutènement.

Eurovia Méditerranée est l'entreprise réalisatrice du mur de soutènement et des voiries et réseaux divers.

Le montant total des travaux est de 130 533 €HT

Tous ces travaux sont essentiellement financés par le Conseil Départemental et La Communauté du Pays d'Aix (désormais Métropole Aix-Marseille Provence) au travers de dispositifs permettant d'obtenir de 50 à 80 % de subventions du montant hors taxe des travaux.



Chemin de la Lecque en travaux



Chemin de la Lecque aujourd'hui



Chemin des Ouides en travaux



Chemin des Ouides en voie d'achèvement de travaux

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

La Commune a lancé un vaste programme de renouvellement des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Ces travaux souterrains sont absolument nécessaires sur ces réseaux qui datent d'avant-guerre.

Une première tranche a été réalisée dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de ville par le groupement d'entreprise EUROVIA/LTP (direction Aix).

Montant des travaux: 75 000 €HT

Une seconde tranche de travaux a été confiée à l'entreprise Berthouly sur le boulevard Marcel Parraud, place Gambetta, place de la République et avenue Camille Pelletan. Ces travaux en cours se termineront en mars 2017.

Montant des travaux: 405 000 €HT

Une troisième tranche, située sur l'avenue Camille Pelletan et entre le chemin de Berre et l'avenue Pasteur, reste à confirmer.

Montant des travaux: 392 000 €HT

Tous ces travaux sont essentiellement financés par le Conseil Départemental et la Communauté du Pays d'Aix (désormais Métropole Aix-Marseille Provence) au travers de dispositifs permettant d'obtenir de 50 à 80 % de subventions du montant hors taxe des travaux.

Merci de votre compréhension face aux désagréments et aux embouteillages qui en découlent inévitablement.



Place de la République



Place Gambetta

DOSSIER FORÊTS, ESPACES VERTS ET RÉGLEMENTATION

Application des obligations légales de débroussaillage pour protéger du feu les propriétés

Dans un courrier adressé aux maires en date du 26 octobre 2016, le Préfet des Bouches-du-Rhône, Stéphane Bouillon, alerte les communes des risques encourus lors des feux provoqués par un débroussaillage non conforme.

"Lors des feux de forêts de cet été dans le département, les pompiers ont constaté que les propriétés qui avaient été débroussaillées ont été pour la plus grande part épargnées par les flammes, et ils ont ainsi pu se consacrer à une attaque plus dynamique du feu. Malheureusement, trop peu des propriétés dans notre département sont débroussaillées, alors que la loi en fait une obligation.

Les dommages n'ont fort heureusement été que matériels, mais des vies humaines ont été exposées. Par ailleurs, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire ou de refuser l'indemnisation du sinistre en cas de non-respect de l'obligation légale de débroussaillage.

Plan d'action

C'est pourquoi, face à ce risque, la mairie et la préfecture des Bouches-du-Rhône engagent un plan d'action pour assurer l'application effective des obligations légales de débroussaillage.

Pour accéder à ces informations et à la réglementation applicable et pour vous accompagner dans la bonne réalisation du débroussaillage de votre propriété (espacement des arbres, élagage, mise à distance du bâti, élimination des bois morts et déchets végétaux, etc.), consulter le site de la Préfecture :

bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret

Contrôles et application de la Loi

Des contrôles interviendront dès cet automne et jusqu'à l'été prochain pour vérifier l'exécution du débroussaillage à travers notre commune, y compris de votre propriété.

En cas de non respect, conformément au Code forestier, un arrêté de mise en demeure sera pris à votre encontre, le procureur de la République sera informé, et les travaux pourront être réalisés d'office à vos frais. La même fermeté sera appliquée aux gestionnaires de réseaux, concernés par ailleurs.

Nous comptons sur chacun de vous pour accomplir les travaux nécessaires à votre sécurité et celle de vos proches."

Obligation de débroussailler

Selon l'article L.134-6 du Code forestier, le débroussaillage est en effet la première mesure préventive à mettre en place afin de limiter les risques de feux de forêt et de protéger les habitations menacées. Il consiste à éclaircir la végétation autour des constructions dans le but de diminuer l'intensité et la propagation des incendies. Le débroussaillage ne vise pas à faire disparaître l'état boisé et il n'est ni une coupe rase ni un défrichage. C'est une obligation légale pour chaque citoyen.



Les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont à la charge des propriétaires des biens à protéger et ce sont les maires qui assurent le contrôle de leur exécution.

Où débroussailler

- > autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- > autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- > sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

Comment débroussailler

- > maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
 - soit par le traitement "pied à pied" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2m les uns des autres ;
 - soit par le traitement "par bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m², chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- > couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2m ;
- > couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;
- > maintenir un espace d'au moins 3m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- > couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- > éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

>>>

Que faire des déchets végétaux

> Les apporter au Centre d'Apport Volontaire

À la déchèterie du Quartier de la Lecque à Saint-Cannat.

> Les composter

Pour réduire le volume des végétaux verts et améliorer la fertilité du jardin avec le compost obtenu, un produit comparable au terreau après transformation des déchets organiques. Réserver un composteur ou un lombricomposteur ou un composteur collectif

Des bulletins de réservation sont à la disposition des particuliers à la mairie ou sur les site Internet de la CPA.

www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/compostage



> Attention : interdiction de les brûler !

Une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011, rappelle l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie".

EXPÉRIMENTATION DE BROYAGE À DOMICILE

En partenariat avec la Métropole Aix-Marseille - Pays d'Aix et lauréat de l'appel à projets 2016 "Prévention et gestion des déchets verts en PACA" proposé par la Région et l'ADEME, AMS Environnement expérimente un service de broyage à domicile.

Le broyage des produits de taille ou de coupe est une solution possible aux interdictions de brûlage, économies, paillage, compost...

Cette opportunité offre de nombreux atouts et permet d'utiliser le broyat pour valoriser votre terrain :

- > un avantage économique : vous ne vous déplacez plus en déchèterie et vous créez une richesse naturelle pour votre sol ;
- > en paillage, vous conservez l'humidité de votre sol, vous limitez les plantes indésirables et protégez la terre des phénomènes climatiques extrêmes ;
- > en incorporant le broyat dans la couche superficielle du sol, vous stimulez l'activité biologique du sol et vous améliorez sa structure ;

> Dans un compost, le broyat constitue un très bon activateur riche en carbone et équilibre le compost.



Comment profiter de ce service ?

Prendre rendez-vous avec l'AMS (Aix multiservices Environnement) 04 42 95 70 07 / 06 17 50 04 80
contact@ams-environnement.fr
<http://ams-environnement.fr>

L'AMS vous proposera une prestation au plus près de vos attentes.

Le forfait (sans évacuation du broyat) : 35€ pour 5m³ ou 1/2 heure de broyage

Attention ! Certaines tâches peuvent faire l'objet d'un surcoût : abattage de végétaux, évacuation des résidus ou de feuilles,...

Sécheresse de l'été 2016 et dégâts aux bâtiments

La commune a reçu une dizaine de dossiers d'administrés sollicitant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour des dégâts subis par leurs bâtiments suite à la sécheresse de l'été 2016. En effet, lors des périodes longues de sécheresse les argiles se dessèchent et perdent de leur volume, ce qui fait bouger les bâtiments qui parfois se fissurent.

La commune a transféré ces dossiers à la Préfecture pour instruction. Le Ministère du développement durable

instruira ces demandes et décidera ou non d'inscrire la commune de Saint-Cannat au titre des communes sinistrées. À partir de la date de parution de cette reconnaissance au Journal officiel, les administrés concernés disposent de 10 jours pour faire leur demande de prise en charge par leur assurance.

Les administrés qui seraient concernés par ce problème peuvent encore transmettre un dossier en mairie, comprenant une lettre explicative, des photos des dégâts constatés, la



localisation du bâtiment sur un plan de la commune et éventuellement un rapport d'expertise (non obligatoire).

ESPACES VERTS ET NATURELS

Objectif Zéro Pesticide dans les villes et villages en PACA

Il faut savoir que l'utilisation d'un grand nombre de produits est désormais interdite dans certains lieux du fait du danger qu'ils présentent pour la santé humaine.

Les lois du 6 février 2014 et du 17 août 2015 visent à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires et à interdire l'utilisation des pesticides pour les collectivités et les particuliers.

LES PESTICIDES EN QUESTION ET LA RÉGLEMENTATION

Ils regroupent l'ensemble des produits phytosanitaires (ou phytopharmaceutiques) et biocides, qu'ils soient d'origine naturelle ou de synthèse.

- Les produits phytosanitaires

Ils sont utilisés pour la protection des végétaux afin de combattre des organismes nuisibles à ces derniers (règlement CE 1107/2009 / Article L253-1 du Code rural).

Cette définition inclut :

- les produits issus de synthèse chimique, les produits d'origine naturelle (extrait végétal, animaux ou minéraux) et les micro-organismes (champignons, bactérie, virus et leurs extraits)
- les herbicides, fongicides, insecticides, acaricides ..., ainsi que les stimulateurs de défenses des plantes et les médiateurs chimiques.

En revanche, elle exclut les macro-organismes : insectes, acariens, nématodes.

Tout produit répondant à cette définition doit, pour être commercialisé ou utilisé en tant que produit de protection des plantes, posséder une autorisation de mise sur le marché (AMM produit phytosanitaire à regarder sur son étiquette). De plus, il est obligatoire de posséder un certificat individuel phytosanitaire pour pouvoir les conseiller, les vendre, les acheter et les utiliser.

- Les produits biocides

Ils sont destinés à protéger les hommes et animaux contre tout organisme leur étant nuisible. Ils peuvent être des produits issus de synthèse chimique, des produits d'origine naturelle ou des micro-organismes (règlement UE n°528/2012).

Ce sont les désinfectants, produits de protection, produits anti-parasitaires, etc.

Tout produit répondant à cette définition doit, pour être commercialisé ou utilisé en tant que produit biocide, posséder une autorisation de mise à disposition (AMM biocide à regarder sur son étiquette).

À noter que certaines substances sont autorisées comme biocide et phytosanitaire mais pour des usages différents.



MOBILISER LES COLLECTIVITÉS, UN ENJEU MAJEUR

La réduction des pesticides constitue un enjeu majeur sur le plan environnemental, sanitaire et économique.

- L'usage de pesticides présente un risque pour la santé de la population et celle des agents des collectivités.
- Des pesticides sont régulièrement détectés dans les eaux superficielles et souterraines de Provence-Alpes-Côte d'Azur (glyphosate, aminotriazole, diuron, ...).
- Les collectivités et les particuliers utilisent seulement 10% de pesticides mais seraient responsables de près de 30% de la pollution de l'eau par les pesticides, car les risques de transferts de pesticides vers les rivières sont beaucoup plus importants en zones urbanisées (surfaces imperméables) que sur des terres agricoles.

De plus :

- Le traitement d'une eau polluée par les pesticides coûte 2,5 fois plus cher que la mise en place d'actions de prévention.
- La réglementation devient de plus en plus contraignante : interdiction d'utiliser certains pesticides, respect des zones non traitées et du délai de rentrée, obtention obligatoire du Certiphyto depuis novembre 2015, ...

Les collectivités peuvent agir en se lançant dans une démarche de réduction de l'usage des pesticides et inciter les autres usagers de leur territoire (citoyens, entreprises, ...).

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

L'interdiction des pesticides et le développement des alternatives deviennent donc une réalité juridique.

> À partir du 1er janvier 2017

L'État, les collectivités locales et les établissements publics ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires (hors bio-contrôle, produits AB, produits à faible risque) pour l'entretien des voiries, des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public et privé.

> À partir du 1er janvier 2017

La vente en libre-service de produits phytosanitaires sera interdite aux particuliers.

> À partir du 1er janvier 2019

L'utilisation des produits sera interdite.

Charte régionale : vers une région sans pesticide, les collectivités s'engagent

La signature de cette charte, instaurée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, permet de valoriser l'engagement d'une collectivité à renoncer progressivement et durablement à l'usage des pesticides dans l'entretien et l'aménagement des espaces publics (voirie, terrains de sport, cours d'école, espaces verts, cimetières, zones d'activités, ...) au travers

d'un dispositif de labellisation régionale mis en place en 2015. Elle permet aussi aux collectivités de s'engager dans une démarche par étape, avec le soutien de l'ensemble des partenaires régionaux : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, DRAAF et ARPE.

Un état des lieux précis

Un travail de relevé plus précis a également été mis en place. Il permettra au bureau d'études de caractériser chaque site en fonction de sa situation géographique, de la nature du revêtement de sol, de sa pente, de sa proximité d'un point d'eau, de sa fréquentation et de son utilisation.

À partir de ce recensement une carte des niveaux de risque de pollution du milieu aquatique et des risques vis-à-vis de la santé des personnes dites "vulnérables", c'est-à-dire essentiellement les enfants, sera dressée. Cette carte permettra aux élus et aux agents municipaux de mieux apprécier l'impact des pratiques de désherbage actuelles.

En fonction de chaque situation particulières, la ou les méthodes de gestion alternative de l'herbe les mieux adaptées seront présentées.

Les difficultés dans la mise en place du plan de désherbage alternatif

Première difficulté

Elle provient du fait qu'il n'y a pas de méthode universelle. Si le pulvérisateur de Roundup était utilisé en tous lieux et par tous temps, il ne peut pas en être de même des méthodes alternatives qui sont toutes efficaces dans une situation précise. La mise en place du plan de désherbage va donc conduire les agents municipaux à mettre en œuvre, sur un espace donné, différentes méthodes et différents outils.

Deuxième difficulté

Elle tient au fait que l'objectif de l'entretien ne sera plus d'éradiquer complètement l'herbe présente, mais, dans certaines situations tout au moins, de la gérer, c'est-à-dire de contenir son développement de façon à ce qu'elle ne devienne pas dangereuse ou inesthétique.

Le plan de désherbage peut même conduire sur certains sites à réaliser des plantations ou des semis, car il est parfois plus rapide et plus facile de faucher de l'herbe que de vouloir la détruire.

Troisième difficulté

Elle est liée au fait que ces méthodes alternatives demandent plus de temps que le désherbage chimique. Cet accroissement du temps passé à l'entretien des espaces gérés par les agents communaux, voirie, cimetière, stades, espaces verts, sera en partie compensé par le fait de disposer d'un matériel adéquat. La poursuite d'un entretien strict de certains sites devra néanmoins s'accompagner d'une gestion plus légère de certains autres.

À l'issue de l'étude, les préconisations faites par le bureau d'études seront présentées aux Élus et aux Techniciens. Les solutions les plus adaptées seront retenues sur la base de critères techniques et financiers.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse accompagne les Communes dans cette démarche en finançant le matériel préconisé à hauteur de 80% de son coût.

On a donc compris que la réussite d'une telle démarche repose sur la mise en place de différentes techniques alternatives adaptées à chaque type d'espace de la commune (fleuissement, paillage, enherbement, désherbage thermique, mécanique, manuel...).

Elle nécessite de plus une triple adhésion : des élus, des agents techniques et de la population. En effet, la réussite du plan de désherbage passera aussi par une évolution du ressenti de chaque habitant. Il nous faut aujourd'hui tourner la page du "dogme de la propreté" qui nous a amené à penser que la végétation, même naturelle, a sa place en ville, qu'elle participe à la production d'oxygène, à la captation du gaz carbonique qui participe au réchauffement climatique et qu'elle est riche de diversité.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Produits phytosanitaires** | Site E-phy | e-phy.agriculture.gouv.fr

- **Produits biocides** | Site Simmbad | simmbad.fr/servlet/accueilMinistere.html

- **Collecte et valorisation des PPNU** | Site Adivalor | adivalor.fr/collectes/index.html

- **Biocontrôle** | Site du ministère de l'agriculture | eco-phytozna-pro.fr/documents/detail/408

Liste des produits de biocontrôle (01/04/2015) : méthode de protection des plantes et des cultures qui se base sur l'utilisation de produits naturels, d'organismes vivants, et de leur interaction avec l'environnement. On distingue 4 familles : macro-organismes, micro-organismes, substances naturelles, médiateurs chimiques.

- **Informations générales sur les espaces verts & naturels** | Portail du développement durable des collectivités | territoires-durables-paca.org > [Espaces verts & naturels](#)

Infos récoltées par D.Camhi Communication et les Services techniques de la Ville de St Cannat
Source > Agence régionale pour l'environnement & l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur [ARPE PACA]

L'AMAP DE SAINT-CANNAT FILE SUR SES 10 ANS !

Que de belles choses accomplies et de beaux projets à réaliser !

Notre Amap, source de bien manger et de solidarité compte aujourd'hui plus de 95 familles adhérentes. Mais elle est aussi devenue, au fil du temps, un véritable acteur économique avec un chiffre d'affaires pour nos producteurs et éleveurs locaux de plus de 90 000€/an.

L'AMAP de Saint-Cannat, c'est une super équipe dynamique et disponible qui assure le lien entre les adhérents et les producteurs mais c'est aussi un ensemble de consommateurs impliqués et conscients des enjeux écologiques d'aujourd'hui. L'AMAP, c'est aussi beaucoup de convivialité comme en a témoigné la distribution festive du 7 octobre dernier où tous les nouveaux arrivants ont pu à la fois goûter les produits proposés et échanger avec nos producteurs.

Ou encore la superbe mobilisation de tous lors de l'édition 2016 du Téléthon, pour proposer vin chaud et soupes bio confectionnées grâce au concours de nos agriculteurs four-nisseurs.

Et 2017 ?

2017 sera l'année de notre première décennie et avec elle, l'envie de donner une dimension plus importante à notre belle organisation ! Alors, que vous souhaitez de mieux pour cette nouvelle année que santé, joie et bonheur mais surtout du bio dans vos assiettes !

Attention, la saison nouvelle a débuté mais il nous reste encore quelques places pour les gourmands et les convaincus !

Venez donc nous rejoindre tous les vendredis entre 18h et 19h derrière la cave coopérative.

La Présidente, Cécile Crespi
Amap Saint-Cannat
www.amapdesaintcannat.fr
amap13760@gmail.com



Marché paysan en ligne ! Le premier Drive fermier du département



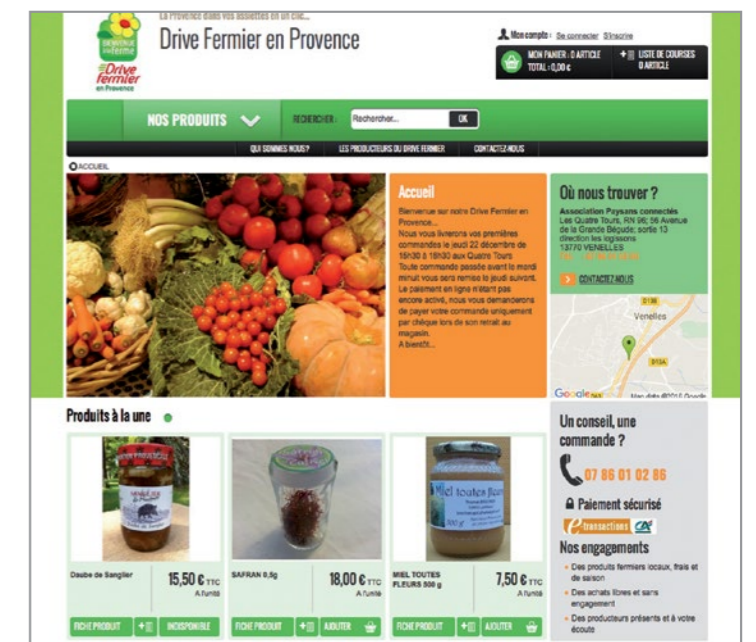
Le 15 décembre, le premier «drive fermier» des Bouches-du-Rhône a vu le jour ! Il offre aux consommateurs de faire leur «marché paysan» en ligne, en commandant sur Internet des produits frais, et de retirer leur panier une fois par semaine.

Concrètement, le client fait son marché sur le site et paie en ligne avant d'aller retirer ses achats au point de retrait. Le «drive fermier» est accessible sur Internet à l'adresse www.drive-fermier.fr/enprovence pour un retrait une fois par semaine, tous les jeudis entre 15h30 et 18h30 à la cave coopérative de Venelles.

Les producteurs participant à ce mode de distribution de leurs produits se sont regroupés au sein d'un collectif d'agriculteurs, «Les paysans connectés». Il s'agit de maraîchers ou d'éleveurs proposant notamment fruits et légumes, œufs, huile, confiture, miel, viande de sanglier...

Les agriculteurs participants s'engagent à proposer une gamme complète de produits locaux et du terroir à prix juste, à respecter les saisons ainsi que les modes de production et de transformation requis par le réseau «Bienvenue à la ferme». Les agriculteurs affiliés s'engagent par une charte à développer les circuits courts et la vente directe de produits fermiers.

Née d'un partenariat noué par convention avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et le territoire du Pays d'Aix, l'idée s'inscrit dans le prolongement de la Halle de producteurs Terres de Provence en permettant de cibler un public plus jeune habitué à faire ses achats sur Internet.



Marché paysan en ligne

www.drive-fermier.fr/enprovence

cave coopérative de Venelles

Retrait tous les jeudis entre 15h30 et 18h30

9 267 € exactement ! Pari réussi du Téléthon 2016 à Saint-Cannat !

L'heure du bilan de cette grande manifestation est venue. Tout d'abord nous tenons à remercier les associations et les élus qui ont participé activement à ces deux journées de mobilisation pour le Téléthon.

De nouveaux participants

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année les bénévoles de l'association "Claire Poumeyrol" qui a organisé un trail nocturne le vendredi soir avec une soixantaine de participants parmi lesquels les joggers de Kannajog.

L'AMAP de Saint-Cannat s'est aussi joint à nous pour ce 30ème Téléthon et a préparé une soupe bio et un vin chaud mis en vente le vendredi.

Également, le Don du Sang a proposé pour la première fois au Téléthon de Saint-Cannat, des animations toute la journée de samedi.

À nos côtés, de fidèles soutiens !

Les responsables des diverses sections du Foyer Rural, les A.I.L., le Sporting Club, les joueurs de badminton de Sports et Loisirs, le COFET, les bénévoles du Club du 3ème âge, Petits Bouts de Destin, le Syndicat d'Initiative, la Boule Joyeuse, le bar du Bailli, la crèche et Ecole et Parents ainsi que tous les bénévoles qui ont organisé des ventes et des animations.

Nous avons eu des prestations de qualité grâce aux associations : Aroma de Caï, El Cubano Loco, Geste et Harmonie, la Country, les Petites Pompon girls et le Temps d'Être !

Un immense merci à Robert Signoret et son équipe qui ont pris en charge toute l'organisation et la préparation du Repas de l'Amitié.

Chapeau bas à Christian Jourdain qui s'est chargé de l'animation micro pendant ces deux jours.

Un élan de solidarité fructueux

Merci à tous les Saint-Cannadens qui ont fait preuve de générosité, les commerçants et artisans qui ont offert de nombreux lots et celles et ceux qui ont participé par leur présence et leurs dons !

Avec eux le Téléthon a pris tout son sens !

Grâce à ce bel élan de solidarité la trésorière de cette manifestation, Jacqueline Simonin, va remettre à l'AFM Téléthon les 9 267 € récoltés.

Nous avons eu le soutien du Maire que nous remercions entre autres pour l'appui des Services techniques et de la Communication.

Nous attendons l'an prochain encore plus d'élus et d'associations dans l'organisation de ces journées pour le combat contre les maladies rares.

Toutes les idées et tous les bras sont les bienvenus !



Les organisatrices, Danièle Barbier, Monique Guillet, Jacqueline Simonin



L'équipe des coureurs de l'association Claire Poumeyrol



Des participantes à la course



Activité Majorette



Le loto du samedi



Loto animé par Christian Jourdain



L'AMAP à la soupe !



Annnonce des résultats en présence de M. Lagrange coordonnateur régional AFM

Ensemble continuons à nous mobiliser !

Épuisées mais heureuses, nous vous souhaitons une belle année !

Monique Guillet et Danièle Barbier,

Conseillères municipales,

Organisatrices du Téléthon pour Saint-Cannat

50 000€ C'est le montant de la subvention attribuée par le territoire du Pays d'Aix à l'Association départementale des Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône pour la saison 2016-2017.

SOLIHA Provence : "Solidaires pour l'habitat"

Face à une crise du logement aggravée, qui laisse de plus en plus de personnes sans réponse habitat probante, l'État a missionné SOLIHA Provence - nouveau nom du PACT des Bouches-du-Rhône - pour accompagner les propriétaires bailleurs dans la mise en location de leurs logements sur toute la Région PACA.

Une action solidaire

Le Mouvement SOLIHA fonde son projet social et associatif sur la dénonciation du mal logement et l'action visant à améliorer la situation des mal-logés. Plus de 80 professionnels expérimentés (conseillers habitat, architectes, travailleurs sociaux, gestionnaires immobiliers, juristes, techniciens, ...) travaillent pour permettre aux populations modestes d'accéder à un logement décent, durable et adapté à leur situation.

L'intermédiation locative

Vous êtes propriétaire d'un logement ? Louez en toute sécurité ! Grâce à ce dispositif garanti par l'État, SOLIHA Provence peut devenir le locataire en titre de votre logement. Il y loge une famille aux revenus modestes dans le cadre d'un bail de sous location. Cette procédure assure le paiement total des loyers pendant la durée du bail et garantit le bon entretien de votre logement qu'il soit occupé ou non. Cela permet de valoriser votre patrimoine immobilier de manière 100% sécurisée et de remettre sur le marché locatif vos logements vacants.

Les avantages pour le propriétaire bailleur

- La sécurité

Pendant une durée de 3 ans maximum, garantie de paiements des loyers et assurance de récupérer votre bien loué et en l'état à l'issue du bail.

- La simplicité

SOLIHA, en tant que gestionnaire prend en charge toutes les démarches administratives : suivi et gestion personnalisée de votre logement, sans frais pour vous pendant les 3 premières années.

- La solidarité

En mettant votre logement à disposition de SOLIHA Provence, vous permettez à une famille en difficulté de se loger

- Un dispositif Gagnant/Gagnant

Si vous confiez votre logement à SOLIHA Provence, vous acceptez de pratiquer un loyer conventionné.

En contrepartie vous bénéficiez d'une déduction fiscale pouvant aller jusqu'à 70% de vos revenus locatifs et d'une prime de 1000€ à la signature du bail de location avec SOLIHA (si vous entrez dans le dispositif avant le 31 décembre 2017).

SOLIHA PROVENCE Agence d'Aix-en-Provence

Contact : I. Gielly-Placide

Le California / Bat D 2 Rue Jean Andreani

06 85 45 60 27

i.giellyplacide@solihaprovence.fr

N.B. : Un autre dispositif permet une location directe entre le bailleur et le locataire avec des modalités et des aides légèrement différentes mais très intéressantes. S'adresser à Soliha Provence.

Séjour dans le canton de Toléha

L'association Libère Ton Génie pour l'Afrique (LTGA) participe concrètement à des actions simples et diverses dans les 22 villages de brousse du canton coutumier de Toleha.

En concertation avec les habitants, LTGA agit dans les domaines de l'Éducation, de la Santé, de l'Eau, des Micro Crédits.

Il faut rappeler que les voyages humanitaires organisés par l'Association sont au frais des bénévoles.

Samedi 10 décembre, salle Yves Montand, l'équipe de l'association a organisé une rencontre pour présenter le dernier séjour au Canton de Toléha.

Un voyage qui a été une première pour certains d'entre nous !

Nous avons été accueillis avec la même gentillesse dans les villages où nous avons pu aller, la saison des pluies n'ayant pas amélioré les pistes ! Les attentes et les besoins sont encore nombreux, le nouveau gouvernement ne peut pas tout faire d'un coup de baguette magique et certains s'impatientent.

Notre séjour, comme les précédents, a été partagé entre Ouagadougou et Boulma où nous sommes restés plus longtemps, évidemment. À notre arrivée, le mil était beau, bien vert, d'autant plus que nous avons apporté la pluie !

Mais celle-ci a été la dernière. Chaque soir, le ciel était observé pour tenter de voir l'arrivée d'une pluie salvatrice. La saison des pluies a été trop courte. Nous avons vu l'herbe sécher, les plants de mil également. Pour les habitants, cela signifie des récoltes insuffisantes et la perspective d'une soudure difficile.

Comme à chaque séjour, nous avons rencontré nos partenaires burkinabé dont le chef coutumier du canton et les responsables des parrainages, les étudiants et les lycéens parrainés. Nous sommes allés voir où en étaient les travaux financés par LTGA et, à cette occasion, nous avons parlé avec les personnels de



Christiane Faudry et Jacques Constensou avec les parrainés de Ouagadougou

santé, les enseignants et les représentants des comités de gestion (COGES), recevant leurs "doléances" que nous devons étudier à notre retour en France. Nous avons apporté du petit matériel médical, des vêtements pour les enfants, de la layette, des ballons de foot... que nous avons collectés et sommes revenus chargés de l'artisanat vendus les 17 et 18 décembre à Lambesc lors de notre exposition.

Christiane Faudry
Co-coordinatrice de Libère ton génie pour l'Afrique
www.ltga.org

- LTGA s'engage dans le domaine scolaire en contribuant à équiper les classes en matériel scolaire ; parraine les études de collégiens, lycéens et étudiants ; construit des logements d'instituteurs et aménage des salles de classe (table bancs d'école fabriqués sur place). LTGA a financé l'éclairage électrique d'une classe par école du canton de Toléha
- LTGA construit et rénove des dispensaires ; fournit du courant électrique à l'aide de panneaux solaires dans des dispensaires et maternités ; bâtit des logements pour les infirmiers et les sages-femmes.
- LTGA permet au plus grand nombre l'accès à l'eau (forages avec pompes manuelles, puits) ; a réhabilité deux retenues d'eau qui permettent d'abreuver le bétail et de développer les cultures maraîchères.
- LTGA prête, sous forme de micro-crédits, de petites sommes à des particuliers pour des projets précis.
- LTGA facilite le travail du mil (moulins à mil) ; aide à la gestion des récoltes (banques de céréales) ; crée des activités nouvelles (savonnerie...) ; a procuré un véhicule 4X4 à l'ADT.

Fibre Solidaire et Remise en Jeu

Deux ans déjà que le CCAS organise chaque deuxième mercredi du mois, une collecte pour la Fibre Solidaire.

Le succès de cette action ne se dément pas et les dons sont de plus en plus nombreux.

Aussi en septembre, nous avons proposé aux organisateurs du vide grenier de la fête Notre-Dame, de mettre à disposition une remorque "Fibre Solidaire".

Les participants au vide-grenier ont pu déposer leurs invendus et nous les remercions chaleureusement.

Suite à cette opération, les "nounous" de Saint-Cannat nous ont sollicités pour installer la remorque devant la salle du 4 septembre à l'issue de leur "vide-poussette" annuel. Encore un beau succès !



10 tonnes c'est le poids de vêtements récoltés par le C.C.A.S. depuis 2014.

Au cours de nos nombreuses collectes, certains parents nous ont demandé si des jouets pouvaient être déposés.

Nous avons alors contacté l'association "Remise en Jeu" à Éguilles, qui fonctionne comme la Fibre Solidaire dans le cadre d'un atelier de réinsertion et notre partenariat a débuté lors de collecte de novembre.

Dorénavant, ne jetez plus vos jouets, donnez leur une nouvelle vie et de nouveaux petits papas ou mamans !

Rendez-vous donc les mercredis 14/12, 11/01, 08/02, 08/03, 12/04, 10/05 et 14/06, de 9h à 12h, place Gambetta.

Danièle Barbier, Monique Guillet et Mireille Catelin
Les Élués actives du CCAS

Le club du 3^{ème} âge a fêté ses 60 ans !

Le 30 septembre dernier, de nombreuses adhérentes et adhérents ont fêté les 60 ans du club en présence de Jacky Gérard, Maire de St-Cannat, Monique Guillet, Conseillère municipale chargée de CCAS et Jacqueline Crouan, adjointe aux Ressources humaines.

On remercie aussi de leur présence, Magali Andréani et Sandrine Farge représentantes de l'Entraide Solidarité 13.

N'oubliez pas vos chocolats !

Si vous n'avez pu assister le 18 décembre dernier au traditionnel repas de Noël offert par la Municipalité aux seniors âgés de 70 ans au 31/12, domiciliés sur Saint-Cannat et inscrits sur les listes électorales, vous pouvez venir chercher votre boîte de chocolats en Mairie.

Le Service Accueil se fera l'immense plaisir de la vous remettre !

Un loto ouvert à tous

Ce sera samedi 4 mars à la salle Revol à 14h30. Nous vous attendons nombreux !

LA SEMAINE BLEUE... UNE SEMAINE POUR COLORER LA VIE DES SENIORS

Cette année encore, une semaine d'animations dédiée à nos Seniors s'est déroulée du 4 au 8 octobre, avec pour thème principal "À tout âge, faites société".

Il n'y a pas d'âge pour se divertir, s'instruire,...

Kermesse, pièce de théâtre, thé dansant, ... mais aussi initiation aux jeux du cirque avec les enfants de l'école "Le Fil d'Ariane" et pour clôturer cette belle semaine, un spectacle musical humoristique au son des chansons d'hier ! Tout a enchanté nos seniors.

Ces moments privilégiés d'échanges placent nos seniors au centre d'une plateforme sociale "Intergénérationnelle".

Un grand merci aux maisons de retraite, Les Opalines et Un Jardin d'Automne, à l'école Au Fil d'Ariane, à la troupe Lengo e Tiatré, à l'équipe Culture ainsi qu'au club du 3^{ème} âge. La joie, le plaisir, l'amusement étaient au programme ! Rendez vous en 2017 pour de nouvelles aventures !

Monique Guillet
Conseillère Municipale



Rappel

Le club est ouvert les mardi et vendredi après-midi à la salle Revol. Diverses activités sont organisées : jeux de sociétés, jeux de cartes, discussions à thèmes, 2 lotos par mois. Tous les mois une sortie à la journée est organisée très appréciée des participants.

La trésorière, Jacqueline Simonin
Claude Costa Soler / Délégue 06 85 43 34 34
Jacqueline Simonin / Trésorière et responsable des sorties
04 42 57 25 60 / 06 25 97 47 79

Le Foyer Rural donne un nouvel élan aux activités des enfants

Expressions Corporelles Enfants

Sous l'impulsion de Sophie Oliva, les enfants vont se transformer en Pom Pom Girls, Majorettes, ou faire de la Zumba. Vous avez déjà pu apprécier les démonstrations qu'ils ont faites pour les Vendémiales et le Téléthon.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi à la salle Revol entre 13 h 30 et 17 h 30 (suivant l'âge et l'activité de l'enfant). Contact Sophie au 06 13 08 47 09

Atelier Dessins Peinture Enfants

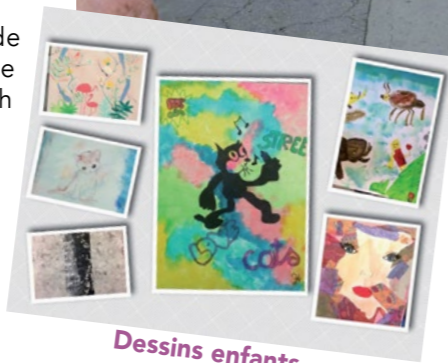
Cette activité qui avait mis en sommeil par manque de professeur a pu redémarrer cette année avec Marielle Beausoleil. Les cours ont lieu le mercredi de 15 h à 17 h et le vendredi de 17 h à 18 h 30 salle Yves Montand. Contact Marielle au 06 48 28 91 81

Tennis de Table Enfants-Adolescents

Depuis la saison dernière nous avons créé une section spécifique, avec entraîneur, pour les enfants. Ces entraînements ont lieu le vendredi de 18 h 30 à 20 h. Salle du 4 septembre.



Les petits majorettes aux Vendémiales



Dessins enfants

Contact Daniel Stengel
au 06 76 18 68 80
Le Président
Christian Jourdan
04 42 57 34 62

Stage Théâtre et Yoga

Une semaine riche en découverte, créativité et émerveillement !

Proposé pendant les vacances d'automne par l'association Champ Libre, né de la rencontre et de l'envie de Nathalie Jourdan, professeur de Yoga et Marie-Aude Forissier, comédienne et animatrice d'ateliers théâtre, d'allier leurs deux pratiques, ce stage a été une vraie réussite !

Au programme: Yoga le matin pour réveiller et dynamiser le corps, théâtre l'après midi pour éveiller l'imaginaire et la créativité. Puis création d'un spectacle sur le thème des animaux (travaillé en Yoga et en impro) et présentation en fin de stage à un public enthousiaste et enchanté de voir les enfants si heureux sur scène !

Une expérience complémentaire, être acteur et spectateur...

Les enfants ont découvert grâce à une approche très ludique, la pratique du Yoga. Pratique utilisée dans de nombreuses techniques de l'entraînement de l'acteur, qui permet une meilleure maîtrise et connaissance de soi et qui développe l'attention et la présence, des qualités essentielles au jeu théâtral.

Lors de cette semaine, les enfants ont aussi assisté au spectacle "Abricotus extravagant" dans le cadre du Temps fort jeune public organisé par l'équipe Culture de Saint-Cannat. Ils ont rencontré en fin de spectacle les deux comédiennes de la compagnie Mine de Rien qui ont répondu à toutes leurs questions et dévoilé quelques secrets de mise en scène !

Marie Aude Forissier
Pour le Président, Pierre Michaud
Association Champ Libre
asso-champ-libre@free.fr
06 25 76 80 59

Prochains rendez-vous de Champ Libre

- Vacances de février:**
- Du 13 au 17 février : Stage théâtre et chansons
 - Du 20 au 24 février : Stage théâtre et cirque, avec le Fil d'Ariane.
 - Les 13 et 14 mai : Spectacle de l'atelier ados
 - Les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet, participation à la Belle Récré, spectacle des ateliers enfants.



Jeu de théâtre collectif



Séance de relaxation... ça marche !

Que faites-vous le 1^{er} mai ?

Nous, nous vidons nos greniers au profit des écoles !

Cette année encore, l'association École et Parents, grâce à La Boule Joyeuse et à la Municipalité, organise le désormais fameux "Vide Grenier du 1^{er} mai" de notre village.

Les places seront en vente fin mars, nous vous communiquerons bien sûr les dates par de nombreux moyens : notre site internet, des affiches chez les commerçants, sur les panneaux des écoles et via le Syndicat d'initiative qui soulignons-le, nous est d'une aide précieuse chaque année grâce à Brigitte.

Une action caritative

Nous vous rappelons que l'intégralité des bénéfices de cette journée est reversée, à part égale, aux trois écoles du village permettant de financer des projets pédagogiques ou d'améliorer le quotidien de nos enfants. Enfin, sachez que lors de la journée du 1^{er} mai, nous récupé-



rons également vos dons que nous redistribuons à des associations caritatives depuis deux ans.

Nous vous remercions car vous êtes de plus en plus généreux chaque année et les associations auxquelles nous avons fait appel sont ravies devant la montagne que constituent vos dons.

Participez !

Réservez votre 1^{er} mai pour participer à cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et du partage grâce à tous nos membres bénévoles, disponibles et plus motivés que jamais pour ce projet !

Pour l'heure, recevez tous nos vœux de santé, bonheur et réussite pour petits et grands pour cette nouvelle année 2017 qui débute devant nous !

Toute l'équipe d'École et Parents.
contact@ecoleetparents.fr
ecoleetparents.fr

AGENDA CULTUREL PROCHAINS SPECTACLES JEUNE PUBLIC

Vacances d'hiver

Vendredi 17 février

Songe d'une nuit d'été

Pièce rayonnante de William Shakespeare nous entraîne dans un imbroglio général issu d'une histoire amoureuse pas si simple que ça ! Venez (re)découvrir avec vos enfants cette comédie dans laquelle intrigues d'Elfes, de Fées et d'Hommes s'entremêlent et produisent un immense imbroglio généralisé.

À partir de 7 ans - Durée 55'

Vacances de Printemps

Mercredi 19 avril

Djamil le crocodile qui perdit ses dents

Ce conte initiatique est une histoire d'humour ponctuée par 12 chansons qui éveillent à divers genres musicaux : jazz, rap, swing, musette, hard rock...

À partir de 7 ans - Durée 1h

15h30 Salle Montand

Entrée 5€

Réservation 04 42 57 34 65

Les vacances avec les A.I.L., c'est toujours la fête !

On a fêté Halloween !

À l'occasion de la journée d'Halloween, les enfants de l'accueil de loisirs "L'ilot Folies" des A.I.L. Saint Cannat ont défilé dans le village. Citrouilles, sorciers, vampires et autres créatures démoniaques sont partis à la recherche de bonbons chez les commerçants. Nous souhaitons remercier tous ceux qui ont joué le jeu et qui ont préparé notre venue en remplissant leurs marmites de sucreries. La récolte fut une fois de plus fructueuse.

La responsable enfance
Soisic Duchemin



Séjours Ski pour les vacances d'hiver

Attention ! Places limitées !

Du 20 au 25 février à Saint-Leger Les Mèlèzes

Pour les enfants de 6 à 16 ans
Pour les débutants, un moniteur ESF les encadrera tout les matins. Le tarif dépend du quotient familial :

- entre 0 et 800€ : 380€
- entre 801 et 1500€ : 390€
- entre 1501 et 2200€ : 400€
- supérieur à 2201€ : 420€

Inscription auprès des A.I.L. au bureau Salle Yves Montand

- le lundi et mardi de 8h30 à 19h
- le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 18h
- le jeudi de 8h30 à 16h30
- le samedi de 9h à 12h

Tél/Fax : 04 42 57 23 12
06 79 29 49 05



Au bonheur du Fil d'Ariane

Depuis 2 ans, à côté des cours réguliers et des stages, le Fil d'Ariane propose des activités de sensibilisation aux arts du cirque et du mouvement auprès d'écoles, de crèches, de centres hospitaliers et de centres de loisirs.



Le développement créatif au centre du projet du fil d'Ariane

Dans ce cadre nous proposons régulièrement des échanges, rencontres et collaborations avec d'autres acteurs culturels de Saint-Cannat. Ainsi nous avons déjà eu le bonheur de mener des projets communs avec L'ESCL judo, l'association de théâtre Champ Libre, des rencontres intergénérationnelles avec la maison de retraite des Opalines et prévoyons plusieurs collaborations avec l'école de musique.

Enfin le spectacle de fin d'année que nous présenterons lors de la belle récré 2017, sera une illustration de ces rencontres en conviant d'autres associations à la construction de cet événement.

Les prochains stages

Ils se dérouleront tous à la salle Yves Montand.

"Les pieds en l'air" - Samedi 7 et dimanche 8 janvier

Initiation, Découverte au tissu aérien et au mat chinois
À destination des ados et adultes à partir de 10 ans.
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
Dimanche de 10h à 12h30

Tarif : 70€ le week-end

Stage Cirque-Musique - Du 13 au 15 février

En collaboration avec l'école de musique de Saint Cannat
"Le jeu ludique du musicien et de l'acrobate"
À destination d'enfants à partir de 10 ans
De 10h à 17h (prévoir un repas pour le midi)
Samedi 11 mars: Spectacle des stagiaires dans le cadre du festival Féminin Plurielle de St Cannat

Tarifs : Résidents de Saint-Cannat : 50€ / Non-résidents : 75€

Stage Parent-enfant - Du 20 au 24 février

À destination d'enfants à partir de 2 ans1/2 et d'un de leur parent (ou grand-parent).
Du lundi au vendredi de 9h00 à 9h45

Tarif : 40€

Stage Cirque - Théâtre en collaboration avec Champ libre - Du 20 au 24 février

"La marionnette et la manipulation d'objet ou comment l'objet prend vie."
À destination d'enfants à partir de 7 ans
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h (prévoir un repas pour le midi)

Tarif : 110€

Renseignements : Sophie Vallauri 06 32 44 56 36

Réservations 06 20 46 23 91

contact@filariane.com

Vide poussettes des nounous de Petits Bouts de Destin



Le public, venu nombreux, a pu trouver son bonheur parmi les 40 exposants qui ont contribué à cette manifestation très attendue de parents ! Les bénéficiaires ont donc été plus importants cette année, ce qui nous permettra d'acheter divers accessoires pour les ateliers que nous organisons avec les tout petits à l'Espace Petite Enfance. Merci encore et toujours à la Municipalité qui nous prête la salle et nous soutient dans toutes les actions que nous menons !

Maria Iglesias,
Pour l'équipe de Petits Bouts de Destin
Assistantes Maternelles Agréées

Souvenirs Fête Notre-Dame



Remise des Prix du Salon des peintres



Défilé avec la fanfare



Les Gardians



L'équipe du Cofet



Le public du spectacle de clôture

Temps fort Jeune public



Atelier de magie



Atelier d'illustration



Les tout-petits au spectacle d'Ombul

11 Novembre



Commémoration du 11 novembre



Le graffeur Adrien Pascal



Sous les feux de la rampe le 12 novembre !

La Culture se conjugue au pluriel !

L'équipe Culture fait toujours le pari de la diversité et de la rencontre. Le Temps fort Jeune Public aux vacances d'automne en a été le témoin. De même le "récital-humour" de Barbara alias Apolline Roy dans un one woman show détonant, comme la pièce de l'Atelier du Possible, Roms paroles vivantes, qui a ému le public resté à la fin de la représentation pour une discussion fructueuse ! Nous ne pouvons parler ici des spectacles et concerts de la veille de Noël puisque nous bouclons cette revue municipale avant leur diffusion... Mais nous nous serons régalés, à n'en pas douter de la prestation d'Alexandra Lescure sur la Vie de Chopin et du concert de Barbara Furtuna à l'église !

De janvier à juillet, le deuxième temps de la Saison culturelle est riche de nouvelles rencontres,

notamment avec Les Maskarons qui nous offrent le plaisir de (re)voir le Cendrillon de Joël Pommerat, Féminin Plurielle en mars, les Contes en marche menés par la Cie Amarande au sein de la Marche des épouvantails organisée par le Syndicat d'initiative le 29 avril prochain.

Rappelons que l'école de musique et la bibliothèque proposent aussi de nombreuses activités qui réunissent un public avide de découvertes.

Nous commençons la nouvelle année avec le Philharmonique du Pays d'Aix pour un concert dédié à Robert Schumann.

Une évènement idéal pour échanger nos vœux pour 2017 !

Culturellement vôtre
L'équipe Culture St Cannat
saint-cannat.fr

À ne pas manquer
pour bien commencer l'année :

SYMPHONIES DE ROBERT SCHUMANN

Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix
Chef d'Orchestre Jacques Chalmeau
Vendredi 6 janvier
20h30 Salle 4 Septembre
Entrée libre

CENDRILLON

D'après Joël Pommerat
Cie Les Maskarons
Dimanche 15 février
16h Salle Yves Montand
Entrée 6€ / Réduit 3€

Délicatesse, humour, sarcasme pour évoquer la mort, le temps qui passe, mais surtout les belles rencontres qui font que la vie vaut peut-être le "coût" !

Consultez la brochure culturelle et le site Internet de la Ville, pour vous tenir informé de l'ensemble de la programmation...

Journées du Patrimoine



Apolline Roy joue Barbara



Le public conquis autour d'Apolline



Jean-Luc Di Fraya, Dominique Duby, Julia Poggi



Discussion avec le public

Roms, paroles vivantes

Féminin Plurielle se prépare

L'équipe Culture s'active ! Le thème de cette 8^{ème} édition, Bien-être au Féminin, va nous permettre de rencontrer les Saint-Cannadènes qui, fortes de leur savoir-faire et de leurs connaissances, donnent des conseils précieux pour se sentir bien dans son être ! Le corps, l'esprit, c'est leur domaine de prédilection !

Vous les rencontrerez du 4 au 18 mars lors des ateliers, des conférences, des réunions que nous organisons.

Féminin Plurielle c'est aussi des expositions et des spectacles ! Dans une ambiance toujours conviviale, avec les traditionnels apéros dinatoires.

• **Pénélope de Roux** / Exposition peintures et sculptures à l'Espace Suffren
Vernissage Samedi 4 mars à 11h



Pénélope de Roux

• **Vivre ! Comédie féminine au galop des illusions** - Cie Dynamo Théâtre Samedi 4 mars / Salle Yves Montand 19h30



Vivre ! Comédie programmée à Féminin Plurielle

• **Double jeu - Entre cirque et musique** / Fil d'Ariane & École de Musique
Samedi 11 mars / Salle Yves Montand 18h



Les Têtes de linettes

• **Concert des Têtes de linettes** / Samedi 18 mars Salle Yves Montand - 20h

Pour en savoir davantage, consultez la brochure culturelle et saint-cannat.fr

LES A.I.L. HEUREUX DU SALON DU LIVRE 2016

Encore un grand succès pour le Salon du livre des A.I.L. qui s'est déroulé cette année salle Yves Montand et non plus salle Revol.

Convivialité, échanges et belles rencontres y sont traditionnellement à l'honneur.

Et surtout, toujours plus d'auteurs ! 22 pour cette année dont 2 maisons d'édition, un collectif d'écrivains, des écrivains de Saint-Cannat ou des communes voisines. Nous avons été heureux d'accueillir aussi des participants du Téléthon et de l'EFS (don du sang).

Nous tenons par ailleurs à remercier Henri Estebe qui offre à la Bibliothèque Edmonde Charles-Roux un exemplaire de son livre "Pas de mauvaises nouvelles, j'espère ?" paru à La Petite édition !

Belle année à toutes et tous !

L'équipe des A.I.L.
ail_saintcannat@yahoo.fr



Bibliothèque Edmonde Charles-Roux Les gens heureux lisent et boivent du café !

Si ce titre d'Agnès Martin-Lugand, pouvait par son optimisme, ces petits bonheurs simples du quotidien, nous garantir un avenir serein et effacer la douleur, la sidération d'une année 2016 éprouvante à plus d'un titre (sans jeu de mots)...

Lire rallonge la vie !

D'après une récente étude menée par l'Université de Yale, lire plus de 3h30 par semaine aiderait à prolonger l'espérance de vie de plus de 20% sur douze ans.

Les chercheurs précisent que "les livres peuvent promouvoir l'empathie, la perception sociale et l'intelligence émotionnelle, qui sont des processus cognitifs pouvant contribuer à ralentir la dégénérescence cérébrale : le vocabulaire, le raisonnement, la concentration et la pensée critique sont améliorés car le lecteur stimule son cerveau de plusieurs manières."

Ils souhaitent maintenant pousser leur analyse plus loin et déterminer si les effets de la lecture sont similaires en fonction du type de livre (e-books, livres audio), de son genre (fiction ou non) et s'ils peuvent apporter d'autres bienfaits qu'une espérance de vie allongée. Ils en concluent que "la lecture est le sport de demain" Ce qui n'est pas fait pour déplaire aux professionnels du livre !



En route pour le jeu de piste de "Mobilis in mobile" au départ de la bibliothèque



Sophie Rigal-Goulard reçoit ses jeunes lecteurs de CM pour l'action Commun'acteur 2016

Les projets du 1^{er} semestre 2017 de la Bibliothèque

Le franc succès des spectacles proposés pendant les vacances scolaires nous incite à continuer des animations éclectiques pour tous les publics.

• **Le mercredi 15 février à 16h**, la conteuse Isabelle Lobet-Piron de la Compagnie Cobalt fera tirer des "Histoires à piocher" : vous piocherez au hasard un objet parmi d'autres, puis vous écouterez l'histoire dont l'objet est le gardien. À partir de 7 ans - Durée 1h

• **Le samedi 22 avril à 10h**, le printemps sera à l'honneur avec un spectacle éco-burlesque qui promet d'être délirant : "Les z'abeilles" par la Compagnie Virgule. Une ruche, une reine, un apiculteur. Mais plus rien ne tourne rond et les abeilles ont le bourdon ! À partir de 3 ans - Durée : 50mn
NB : Nous demandons aux spectateurs le strict respect de l'horaire de représentation et de prévenir en cas d'annulation de présence au plus tard la veille pour permettre aux personnes sur liste d'attente de bénéficier du spectacle.

" Passe ton bac d'abord ! "

Il est programmé de soutenir les futurs candidats à l'épreuve de philosophie du baccalauréat 2017 grâce à 4 ateliers de 2h de révisions les mercredis après-midi de mai dispensés par notre fidèle intervenant Aurélien Alerini qui assurera aussi les habituels ateliers "Graines de philo enfants" des 8-12 ans. Pensez à vous inscrire dès à présent !



Isabelle Lobet-Piron



Les Z'abeilles

"Les lecteurs sont des personnes qui peuvent changer le monde." - Leïla Slimani, Prix Goncourt 2016 pour "Chanson douce".

Dominique Romain,
Responsable
de la Bibliothèque
04 42 50 82 10
bibliotheque@ville-saint-cannat.fr

École de musique municipale Barbizet Une école qui a gagné en attractivité !

À l'école de musique de St Cannat, une chose est sûre, c'est que les élèves aiment leurs professeurs au point de quitter l'école avec eux ! C'est chose constatée en septembre 2015 lors du départ de Monsieur Devèze puis de Madame Marroni, comme encore en septembre 2016 avec le départ de monsieur Pradier...

Pour autant, malgré ces démissions regrettables d'élèves mais respectables, l'école de musique n'en devient pas moins attractive, bien au contraire ! En effet, nous sommes pour cette rentrée de septembre 2016 à 28% de nouveaux inscrits contre 18% en 2014.

Et pour récompenser encore nos efforts, j'ai eu la joie de constater que reviennent s'inscrire à l'école de musique des élèves qui l'avaient naguère quittée...

Il faut dire que Professeurs et Municipalité m'aident beaucoup à transformer l'existant pour offrir à nos usagers un enseignement plus complet, plus transversal tout en expérimentant des pédagogies nouvelles.

De nouveaux enseignements

Depuis la rentrée 2016 la Municipalité, en plus d'investissement en matériel, a accepté d'ouvrir quatre nouveaux enseignements :

- Classe de musiques actuelles, à raison de 2h par semaine, activité qui n'existait pas jusqu'alors sur la Commune, désormais assurée par Lionel Pélissier et qui a beaucoup de succès.
- Classe de découverte musicale pour les 5/6 ans afin de débiter sur une même année plusieurs instruments en vue d'un choix plus personnel en fin d'année.
- Classe de chœur d'enfant
- Classe d'accompagnement pour les pianistes

Un nouveau Professeur

La Mairie a accepté aussi de recruter un Professeur de composition/ improvisation :

- Kévin Rodrigues, pianiste compositeur, qui se produit dans le monde entier avec son groupe Worakls, et qui par passion de la transmission pour les jeunes, a accepté notre proposition de venir initier les élèves de Saint-Cannat dans le cadre d'un de leurs ateliers FM. On est chanceux à St Cannat !

De nouvelles activités

Elle m'aide aussi à mettre en place des stages innovants, des ateliers transversaux ou des concerts qui sortent des sentiers battus et qui ont enthousiasmé ceux qui y ont participé :

- Stage improvisation Hip Hop avec Emmanuel Alias
- Ateliers BD autour du concert lecture avec Laurent André à partir d'une nouvelle de Georges Foveau
- L'oreille buissonnière : Mobilis un mobile
- (Prochain stage : cirque et musique aux vacances de février)



Une équipe pédagogique à l'écoute

Côté équipe pédagogique, j'ai beaucoup de reconnaissance et de considération pour l'implication de chacun et la capacité de tous à évoluer sur des terrains pédagogiques peu ou prou usités, particulièrement en Formation Musicale qui propose désormais aux élèves des ateliers de pratiques collectives autour du chant, déchiffrage, percussion et improvisation/composition, ou en pratiques collectives comme l'orchestre et l'accompagnement auxquels les élèves sont de plus en plus ravis de devoir participer.

Désormais l'enseignement global proposé aux élèves comprend au minimum un cours de FM, d'instrument et de pratique collective et permet depuis la rentrée 2016, sans augmentation de tarifs, d'offrir une formation plus complète aux usagers (jusqu'à 4 cours par semaine selon les niveaux).

Je voudrais finir en remerciant tous les élèves pour leur implication et leur talent, ainsi que les parents pour leur fidélité et soutien très appréciable notamment sur notre jeu de piste musical samedi 26 novembre ou sur le concert-lecture qui l'a suivi où les nombreux enfants présents m'ont fait oublier les aléas d'un micro défaillant...

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Sophie Vallauri

Directrice de l'école

Stage des vacances d'hiver

En partenariat avec le Fil d'Ariane
"Double jeu" - Cirque & musique

> **Du lundi 13 au mercredi 15 février** - 10h-17h Salle Yves Montand (prévoir un repas pour le midi)

À destination des musiciens et cirassiens non débutants à partir de 10 ans

Expérimenter les liens entre musique et cirque pour amener musiciens et cirassiens à plus de "jeu" (au sens propre et figuré) dans leur pratique.

> **Samedi 11 mars** - 18h Salle Yves Montand
Spectacle des stagiaires dans le cadre du festival Féminin plurielle de St Cannat
Tarif les 3 jours : 50€ Saint-Cannadens / 75€ non-résidents

Renseignements

06 32 44 56 36

sophie.vallauri@ville-saint-cannat.fr

L'Atelier du Possible, toujours sur les planches !

Plaisir de vous donner quelques nouvelles des ateliers et stages théâtre pour amateurs de l'Atelier du Possible pour l'année en cours, ateliers et stages animés sur Saint-Cannat par Bernard Colmet.

- **L'Atelier Théâtre** du lundi, qui regroupe 13 comédiennes et comédiens amateurs, travaille cette année sur un montage de textes inspiré du "Café Müller" de Pina Bausch.
- **L'atelier Chanson et Théâtre** du mercredi, où se retrouvent 17 chanteuses et chanteurs passionnés, vous proposera cette année encore un mélange roboratif de chansons et de textes, pour beaucoup inspirés par l'actualité.
- **Le stage "Improvisation"** se déroulera les samedi 4 & dimanche 5 février à la salle Revol
- **Le stage "Chanson sur scène"** se déroulera les samedi 25 & dimanche 26 mars, salle Revol et salle Yves Montand.



Ce dernier stage sera suivi d'une présentation de travail, où nous vous invitons à nous retrouver ! Ils seront huit sur scène, sous la houlette de Diego Bordonaro au piano, toujours fidèle et talentueux.

Chansons sur scène
Samedi 8 avril 20h30 Salle Yves Montand

Et vous retrouverez encore l'Atelier du Possible avec sa nouvelle création professionnelle, "Cabaret Aléatoire", qui sera présentée sur Saint-Cannat à l'automne 2017.

Renseignements :
06 700 712 81
bernardcolmet@wanadoo.fr

Festiv'Actes 5 La parenthèse extraordinaire

Festiv'Actes 5 a été une immense réussite : par la fréquentation (près de 1500 spectateurs), par la qualité de la programmation, par le soutien des partenaires, par le travail des 63 bénévoles. Avec et par Festiv'Actes, nous défendons une certaine idée de la culture : par une programmation choisie, étudiée, par la volonté de créer un lieu accueillant et convivial, en utilisant des moyens techniques professionnels adaptés et de qualité, en apportant une attention particulière à l'accueil du public, des artistes et des techniciens, en mettant tout en œuvre pour proposer un accès à tous. La culture et l'art sont au cœur de la vie sociale de notre

société. Ils permettent le développement personnel, l'ouverture vers l'autre, l'accueil, l'échange, la reconnaissance du plaisir, le tissage et le métissage. Nous tenions à remercier chacun d'entre vous, public, artistes, bénévoles et partenaires, pour votre participation et votre contribution pour que Festiv'Actes 5 soit une réussite, une parenthèse extraordinaire.

Nathalie Espel-Tilly
et Philippe Baril



Le Syndicat d'initiative en marche !

Concours des villes et villages fleuries

Dans le cadre du concours des villes et villages fleuries, la participation aux maisons fleuries était de 14 inscrits en 2016.

Courant juin le jury est passé et en octobre nous avons appris que Yannick Motte avait été distingué dans la catégorie : balcon terrasse fenêtre et mur végétal.

Il a reçu un olivier en récompense.

Pour l'année 2017, nous vous engageons à être plus nombreux à participer à ce concours afin d'embellir le village.

Les inscriptions pour les maisons fleuries se font auprès du Syndicat d'initiative jusqu'au 31 mars 2017



Marché de Noël

Cette année le Marché de Noël s'est déroulé dans le centre du village avec le soleil en prime. Il a regroupé plus de 50 exposants dans diverses catégories.

De multiples animations étaient proposées au cours de cette journée : maquillage enfant, spectacle de Guignol, chants de Noël des enfants des NAP sous la direction de Cathy Levy, structure gonflable, photographie avec le Père Noël qui a ravi les nombreux enfants présents et les grands, animation en musique avec Lei Farandoularie Sestian et un orgue de barbarie. En fin d'après-midi un jeu de piste musical proposé par Sophie Vallauri, Directrice de l'école de musique a connu un franc succès.

Le tout mis en valeur par un Papa Noël sympathique.

Cette belle manifestation a pu se tenir grâce aux bénévoles du syndicat d'initiative, du Comité des fêtes, de vitrines et métiers, des Ail, du foyer rural et des Petits Bouts de Destins mais également avec l'appui des services techniques de la municipalité encore merci à tous.

Cette année il a été décidé en collaboration avec Vitrines et Métiers et le Comité des fêtes de Saint-Cannat de décorer le centre du village et de maintenir cette décoration jusqu'au fêtes de fin d'année.



Foire aux plantes, Marche des épouvantails & Contes en marche !

Une manifestation chassant l'autre, nous aborderons le printemps avec notre traditionnelle Foire aux plantes et la Marche des épouvantails.

Pour la 6^{ème} marche des épouvantails : de la nouveauté ! Le printemps et la parole s'y invitent. Comme les années précédentes, l'inscription se fera sur place de 8h30 à 11h.

En plus de la randonnée en toute liberté, une proposition de rando-contée : "Contes en marche". Départ à 10h pour un groupe accompagné d'un conteur.



Foire aux plantes, Marche des épouvantails

Samedi 29 avril
8h-19h Centre du Village
Contes en marche
Rendez-vous à 9h30 pour
départ impératif à 10h

Pour y participer, s'inscrire jusqu'au 26/04 au Syndicat d'initiative.

Pour la balade en liberté, des surprises aussi ! Le long du sentier, des conteurs épouvantails vous offriront, si le cœur vous en dit, des paroles... en liberté. Et pour ceux qui le désirent, rendez-vous au pique nique sorti du sac avec un apéro-conte offert.

Les petits épouvantails que les marcheurs découvriront sur les parcours auront été fabriqués par des enfants durant des ateliers proposés lors des vacances de printemps. Un moment unique, printanier, à partager en famille, entre amis, seul ou accompagné ! Et marche aujourd'hui, marche demain, à force de marcher, on en fait du chemin ! Toute l'équipe du Syndicat d'initiative vous souhaite une année 2017 pleine de moments de partage.

Syndicat d'Initiative
Brigitte Leininger 04 42 57 34 65
si.saintcannat@free.fr
www.saint-cannat.fr
Facebook : SI Saint-Cannat

Quelques rappels du Foyer Rural

Bridge
Nous informons les personnes intéressées par le Bridge que cette section a repris le jeudi après-midi à partir de 14h Salle des Associations.
Contact 04 42 57 30 62

Espagnol
Un cours d'Espagnol débutant a également commencé Espace Francis Artaud (Salle du fond) le vendredi après-midi à partir de 16h.
Contact au 06 18 01 26 24

Carnaval
Samedi 25 mars (thème à définir)
Foulée de la Trévaresse
Dimanche 30 avril
Feux de la Saint-Jean
Vendredi 23 juin
Festival du Cinéma plein Air
Du lundi 3 au vendredi 7 Juillet

Le Président,
Christian Jourdain
Information et inscription
04 42 57 34 62
foyerrural.sc@sfr.fr
foyer-rural-saint-cannat.fr

AGENDA DE LA PAROISSE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017 !

Dimanche 8 janvier
Messe des familles suivie de la galettes des Rois - 11h Lambesc

Samedi 4 février
Marche aux flambeaux et messe de la Chandeleur avec les jeunes de l'éveil, du caté et de l'aumônerie (soirée crêpes) - 8h30 Rognes

Dimanche 5 février
11h Messe et bénédiction des fiancés

Dimanche 12 février
11h, Messe et sacrement des malades

Mercredi 1er mars
Entrée en Carême : Imposition des Cendres - 9h Rognes et 17h Saint-Cannat
Messe et imposition des Cendres 18h30 Lambesc

Presbytère du Curé
2, rue Richard - Saint-Cannat
04 42 57 22 67
Maison Paroissiale
40, rue Grande - Lambesc
04 42 57 01 01
Père Jean-Luc Michel
jlnf.michel@wanadoo.fr
Site paroissial :
www.lestroispierres.org

PLEINS FEUX SUR LEI FARANDOLAIRE SESTIAN !

En 1959, reprenant le flambeau des sociétés de maintenance du Pays d'Aix qui s'éteignent à l'Après Guerre, Lei Farandolaire Sestian ont eu cette motivante idée de constituer une association de maintenance provençale.

Le président fondateur Albert Laforest crée alors le groupe "Lei Tambourinaire et Farandolaire Sestian" et son successeur Charles Rostaing lui donnera son nom actuel. Suivra un demi-siècle d'existence dont le but est de promouvoir les us et coutumes de notre région provençale. Et nous avons la chance à Saint-Cannat que des Saint-Cannadens fassent partie de cette formation ancestrale !

Quau sou Lei Farandolaire Sestian ?

Le nom signifie Les Farandoleurs Aixois. Il faut savoir qu'en Provence, la Farandole est considérée comme la reine des danses. Les sociétés de Farandole naquirent vers la fin du XIX^e siècle et seront, en quelque sorte, les précurseurs des groupes folkloriques d'aujourd'hui.

En effet, chaque village de Provence avait à cœur d'être représenté par sa formation lors de concours annuels. Certaines d'entre elles incorporèrent les pas techniques qu'enseignaient les maîtres de danses issus de l'armée, au XIX^e siècle.

Considérés aussi comme des véritables encyclopédies vivantes, ces farandoleurs ont contribué au maintien du patrimoine de la danse provençale qui est très proche, techniquement, de la danse classique. Ils ont œuvré pour un maintien de qualité des traditions du Pays d'Aix.

Activita artistico

Le but est de former, perfectionner et transmettre un savoir-faire au sein de la FFM - Fédération Folklorique Méditerranéenne - qui existe depuis 7 décennies et d'enseigner la danse (école de danse sous la responsabilité de maîtres de danse), la musique traditionnelle (le galoubet-tambourin et le bachas sous la responsabilité de maîtres de musique), du chant en langue provençale (chorale sous la direction d'un chef de chœur d'expérience). Il s'agit aussi de transmettre le Folklore du Jeune Âge qui, bien évidemment, constitue un pari sur l'avenir ! Ce sont les enfants et les jeunes danseurs qui détiennent le flambeau !



Maria et Fernand Iglesias

Soun bèn representa à Sant-Canat

Depuis plus de 15 ans, Maria et Fernand Iglesias portent haut les bannières des Farandolaire dans notre village.

Ils y organisent nombreuses manifestations ou proposent leur groupe à d'autres associations pour animer leurs événements et sont fiers d'y participer dans leurs costumes traditionnels et de partager ces moments de culture provençale ! On les a toujours vus à la Foire aux Santons, au Téléthon, à la Fête Notre-Dame et plus récemment aux Vendemiales et au Marché de Noël. Le 9 décembre ils ont organisé salle 4 Septembre la veillée calendale du groupe (repas de Noël traditionnel provençal).

Ils vous donnent rendez-vous avec les Amis du Vieux Saint-Cannat au mois de mars au moment de la messe dominicale dans le cadre du Printemps Provençal qui, comme chaque année, célèbre l'identité provençale.

D. Camhi /
Communication

Printemps provençal
Dimanche 5 mars
9h30 Messe
10h30 Lei Farandolaire Sestian

HANDBALL UNE FILIÈRE FÉMININE DE QUALITÉ... MAIS PAS SEULEMENT !

Une filière féminine au top !

Le début de la saison 2016-2017 confirme les progrès de notre filière féminine.

Les seniors sont toujours en course pour se qualifier pour la poule d'accession en pré-nationale, même si le chemin est encore long.

Nous avons pour la première fois une équipe -16 ans en ligue régionale ; elle semble pouvoir se positionner en milieu de tableau avec un collectif formé de joueuses de première année ou surclassées.

Pour leur deuxième saison en ligue, les -14 ans montrent qu'il faudra compter sur elles pour le titre.

La compétition est serrée avec les grands clubs féminins de la région. L'équipe a été renforcée par les filles qui viennent de gagner à deux reprises le championnat départemental -12 ans. Elle compte désormais une dizaine de joueuses retenues dans les sélections départementales. La relève est assurée avec quatre victoires écrasantes en quatre matches pour les -12 ans (82-10 au total !).

Pour les 6-9 ans, nous venons de mettre en place un créneau spécial (17h15/18h30 le mardi sur Lambesc). Et nous avons même un groupe motivé de babies (3-5 ans) qui veulent déjà faire " du vrai handball " (mardi 16h30/17h30 Lambesc).



Les -12 ans aussi fortes que les saisons précédentes



Les seniors pour une montée en région



Les -14 ans très compétitives en -14 ans Région



Première saison du club en -16 ans Région

Appel aux gauchères !

Si tu es une jeune fille qui veut se faire plaisir dans un sport collectif et intense, viens nous rejoindre ! Nous cherchons notamment des gauchères et des filles nées en 2000, 2001, 2005, 2006 et 2007. Nous avons un encadrement de haut niveau et nous faisons un effort particulier pour intégrer les débutantes et les faire progresser.

Et côté garçons ?

Nous avons des -12 ans et des -14 ans prometteurs en ce début de saison. Pour les -18 ans, l'entente mise en place avec le club tout proche de Mallemort commence à porter ses fruits. Enfin, nous n'avons jamais eu autant de seniors.

Rendez-vous avec les garçons au championnat du Monde en janvier en France pour tenter de décrocher un 6^e titre mondial, et dans nos gymnases pour découvrir un sport fait autant pour les filles que pour les garçons !

Pour en savoir plus sur nos équipes, la vie du club ou consulter les horaires de nos entraînements, consultez notre site Internet.

Bonnes fêtes et excellente année 2017 à tous !

L'équipe du Handball I Concernade
06 85 66 80 18
contact@hbconcernade.com
hbconcernade.com

UST Le Basket au Féminin

Depuis la création du club, les sections féminines ont représenté en moyenne 32 à 36 % des effectifs.
Les titres remportés par les féminines sont nombreux :

Championnes Départementales

- **Championnat Élite**
Année 2012 - Benjamines
- **Championnat Promotion**
Année 2015 - Benjamines
- **Championnat Préexcellence**
Année 2010 - Cadettes
- **Championnat Honneur**
Années 2003 et 2006 - Poussines
Année 2004 - Cadettes
Année 2015 - Minimes



Vice-championnes Départementales

- **Championnat Élite**
Année 2010 - Poussines et Minimes
- **Championnat Excellence**
Année 2008 - Benjamines
- **Championnat Promotion**
Année 2016 - Benjamines

Discipline physique

Le basket est une discipline où l'adresse et la rapidité comptent autant que la force. Pour le fun ou pour l'effort, le basket est un sport bénéfique à tous les niveaux. C'est un excellent sport pour le développement du système cardio-vasculaire.

Il favorise un travail musculaire total et fait travailler la détente verticale et améliorer la posture droite.

- Des séances d'essais tout au long de l'année.
- Entraînements sur Lambesc, Rognes ou St Cannat.



- École de Basket dès 4 ans et jusqu'à 11 ans - Sections : Benjamines / Minimes / Cadettes

Consulter les horaires sur le site du club ustrevarresse.fr

Toi aussi viens essayer le Basket !

US Trévarresse
06 47 78 25 29
ustrevarresse@orange.fr

LA FÊTE DU BADMINTON C'EST LE 4 MARS !



Samedi 4 mars, de 14h à 18h, salle du 4 Septembre, le Club de Badminton Sports et Loisirs de Saint-Cannat va accueillir des joueurs évoluant en Nationale. Ils vous feront partager leurs techniques de jeu avec les joueurs des différents clubs du Pays d'Aix. Tous les visiteurs pourront se tester à la pratique de ce sport.

Cette fête est l'occasion de découvrir ce sport technique et physique. Lors de cette après-midi, les pratiquants pourront lors des échanges essayer le matériel de dernier cri technologique. Le Club de Badminton de Saint-Cannat accueille depuis cette année les enfants de 8 à 15 ans dans son école de Badminton.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez en savoir plus !



Le Président, Georges Besse sportsetloisirs13760@orange.fr
Sports & Loisirs
06 86 69 70 01 www.sports-loisirs-saint-cannat.fr

Un Tennis Club organisé !

Le Tennis club a fait sa rentrée dès le 1^{er} septembre.

L'école de tennis

Cette date avancée a permis aux enfants de l'école de tennis de s'inscrire plus tôt et aux responsables - enseignant et dirigeants - d'organiser le travail plus efficacement, sans précipitation. Les effectifs de l'école de tennis ont encore été en augmentation et atteint le seuil de 120 enfants, seuil limite pour pouvoir accueillir tout le monde dans de bonnes conditions.

Tournois

L'année 2015 aura connu encore beaucoup de succès avec le tournoi régional qui reste une grande réussite et permet à notre club d'asseoir son excellente réputation. En plus cette année le tournoi jeunes "Trophée Jérôme Vargas" a été inauguré avec un succès sans précédent et la fête de l'école de tennis a clôturé la saison dans la bonne humeur.



Fin de Tournoi



Barbecue convivial

Bonne nouvelle

Tous ces événements ont été rapportés lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le lundi 17 octobre, en présence du Maire et de Joël Lévi-Valensi, responsable des associations.

La bonne nouvelle lors de cette Assemblée aura été apportée par le Maire qui nous indique que les travaux de rénovation d'agrandissement du local du club, commenceront en début d'année.

Cet agrandissement pourra nous l'espérons être prêt pour le tournoi 2017 qui commence en avril.

L'équipe du Bureau du Club

Le bureau a été réélu lors de sa première réunion qui a suivi l'Assemblée Générale et dont voici la composition :

- Président, Jean Paul Brunel
- Vice Présidente, Nathalie Sammut
- Trésorier, Philippe Cocquempot
- Secrétaire, Stéphanie Péroni
- Secrétaire adjointe, Marie Gonnard
- Directeur technique école tennis, Pierre Juton
- Responsable sportif, Jean Michel Lamothe

Et les autres membres du bureau : Jacqueline Moutardier, Vera Proton, Irène D'Orléans, Patrice Simon, Olivier Sammut, Florence Fabre.

Toute cette équipe s'est mise au travail immédiatement pour que 2017 soit encore une fois, une année de réussite et de bonne humeur sur les courts.

Le Président,
Jean-Paul Brunel
06 01 49 02 31
04 42 50 68 12
j-p.brunel@neuf.fr



LA COMPÉTITION INTERCLUBS DU YOSEIKAN BUDO

Journée sportive et conviviale

Accueil de la Compétition Inter Clubs

Comme tous les ans, c'est le club de Yoseikan Budo Saint-Cannat qui a organisé et accueilli la compétition Interclubs de l'automne, celle-ci s'est tenue le 13 novembre 2016 dans la salle Yves Montand.

Cette rencontre sportive est toujours très attendue des compétiteurs locaux, ainsi une dizaine de clubs étaient représentés. Les combats aux armes par équipes et les combats pieds-poings-projections se sont succédé tout au long de la journée dans une ambiance sportive et conviviale.

Distinction

Un certain nombre d'adolescents et de jeunes adultes du club de Saint-Cannat ont eu l'occasion de se distinguer au cours de cette journée de compétition :

• Résultats Combats

- Chez les filles en "Minimes" Laura Adonne est arrivée 2^{ème} et chez les garçons "Cadets" Kayon Mochizuki s'est classé 1^{er}.



Kayon Mochizuki



Mathieu Bondil avec le Maire et Joël Levi-Valensi

- Chez les "Juniors" Brian Fakame est 2^{ème} et il en est de même pour Mathieu Bondil dans la catégorie "Seniors".

• Résultats Armes par équipes

Comme au combat, Kayon Mochizuki s'est classé 1^{er} ; il faisait équipe avec Valentin Trouchet.

Nous les félicitons tous pour leurs beaux résultats ! Nous tenons à remercier Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat, et Joël Levi-Valensi, adjoint à la Vie associative, qui sont venus féliciter tous les sportifs présents et remercier les organisateurs de cette compétition interclubs.

Danielle Tartaruga,
Responsable communication-relations presse
06 30 92 33 80
kyoshi@mochizuki.fr
www.yoseikan-st-cannat.fr

Le Yoseikan Budo, un sport complet

Pratique adaptée à un public allant des jeunes enfants aux seniors, femmes ou hommes, il répond également aux attentes sportives, plus physiques d'un public d'adolescents(tes) et de jeunes adultes.

Art martial en plein développement, il est la synthèse de plusieurs disciplines : le karate, le judo, l'aïkido, le jujitsu, mais également la boxe française, anglaise et Thaï. Une judicieuse utilisation du meilleur de chaque discipline génère un art martial complet et efficace .

La pratique avec armes, de tailles diverses, vient encore enrichir cet art-martial.

Le Yoseikan Budo offre ainsi la possibilité de travailler les esquives, balayages, clés ou encore immobilisations, les attaques pieds-poings, les percussions et toutes les sorties possibles sur saisies diverses, les techniques de projections et également les sutemis (techniques qui consistent à entraîner l'autre dans sa propre chute, tout en le contrôlant.

Les combats se font bien sûr avec des équipements de protections (casques, plastrons, gants, protèges tibias,...).



À la GV, il faut suivre le rythme !

Au champ

C'est avec un super pique-nique, le 12 juin dernier, au bord de la Touloubre, au lieu-dit "Les caravannes" que s'est terminée la saison sportive 2015/2016 dans une ambiance chaleureuse non seulement parce qu'il y avait du monde, mais surtout par le volume et la qualité de tout ce que les participants avaient apporté.

Chacun avait mis tout son cœur dans l'élaboration de sa spécialité culinaire (sucrée ou salée) pour régaler ses amis. Il y en avait pour tous les goûts ; les tables regorgeaient de mets plus appétissants les uns que les autres : un régal pour les yeux et les papilles ! Il convient de remercier la Commanderie de la Bargemone qui nous a offert des bouteilles de vin pour l'occasion.

Ce fut une journée champêtre mémorable, très animée, où régnaient la joie, l'amitié et la solidarité et nous saluons la gentillesse de du Maire qui est venu se joindre à nous un moment.

Nouvelle section

Si vous ne le savez pas encore, nous avons créé une section "Marche dynamique/marche nordique" qui a beaucoup de succès auprès de nos adhérents.

La marche dynamique est un sport complet qui a la capacité de développer l'endurance, la souplesse, l'équilibre et la coordination.

Dans cette discipline, tous les âges sont représentés. Des jeunes, bien sûr, hommes et femmes, mais aussi des seniors valides qui souhaitent garder la forme. L'animatrice, véritable locomotive, toujours souriante, fait des va-et-vient incessants d'un groupe à l'autre pour que personne ne soit laissé "à la traîne".

Pour une parenthèse de détente et d'air pur, venez nous rejoindre les lundis et samedis matins.

Des ateliers pour les seniors

Et pour permettre aux seniors de conserver leur autonomie le plus longtemps possible, dans leur intégrité physique et morale, nous proposons également des ateliers "Gym équilibre/gym mémoire" ouverts à toutes les femmes et les hommes rendus vulnérables par l'âge et les accidents de la vie (chutes, AVC...) et qui souhaitent conserver ou retrouver leurs facultés.

Cette gymnastique sollicite autant le corps que l'esprit par tout un programme d'exercices ludiques axés sur l'attention, la concentration et l'équilibre, la mémorisation des formes et des couleurs. L'objectif de cette action est de diminuer le risque, la fréquence et la gravité des chutes. Les séances ont lieu par groupes de 5 à 10 personnes, le jeudi matin.

Un programme ludique

Des activités en dehors de la gymnastique :

- **vendredi 13 janvier** : nous fêterons les rois, comme il se doit ;
- dimanche 19 mars: visite des grottes de Cales avec pique-nique sur place ;
- **lundi 17 avril** : à l'occasion des fêtes de Pâques, comme chaque année, nous organisons la traditionnelle chasse aux œufs ouverte à tous les enfants du village.
- **dimanche 14 mai** : escapade dans le Colorado Provençal, avec visite du lavage des ocres ;
- **dimanche 11 juin** : pour terminer agréablement la saison sportive, randonnée entre les barrages Bimont et Zola, avec pique-nique en pleine colline.

Chantal Pellegrin
Présidente de "G.V. Saint-Cannat"
04 42 57 31.57
cgpellegrin@orange.fr

Des nouvelles de EN FORME !

Toute l'équipe a passé une année 2016 pleine de souvenirs toniques !

Pilates et Marche Nordique

Dans un souci d'amélioration permanente, Marilen Calleja a participé les 2 et 3 avril derniers à Paris, à une convention Pilates regroupant conférences et cours de niveaux variés. Le groupe de Marche Nordique a considérablement augmenté puisqu'il est passé d'une dizaine à une vingtaine de participants.

Pique-nique

La Marche Nordique organisée le dimanche 5 Juin a été suivie d'un pique-nique partagé par de nombreux participants.

L'Euronordicwalk Vercors

Dans la continuité de sa dynamique et de son état d'esprit convivial et sportif, l'association En Forme a participé au plus grand rassemblement européen de Marche Nordique : l'EuronordicWalk Vercors.

2 courses au programme : la course chronométrée du 18 Juin et la Marche Nordique du 19 Juin. Des sponsors tels que Giant Store aux Milles, Jean-Paul Sport à Aix-en-Provence et le 3CE aux Milles nous ont soutenu. Merci de leur confiance !

Toute l'équipe d' En forme ! vous souhaite une belle année 2017 !

Sophie, Catherine
Et votre coach Marilen
enformesaintcannat@gmail.com
Marilen Calleja / 06 74 19 28 73



NAISSANCES

16.07.2016	Maéva	filles de Nicolas Tikhomiroff et Cynthia Blanchet
23.07.2016	Ugo	filles de Jérémy Borghino et Chloé Barli
12.08.2016	Lou	filles de Olivier Carbonel et Céline Regne

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

MARIAGES

05.08.2016	Joël Godry et Elodie Delignat
27.08.2016	Guillaume Zanini et Catherine Mazzella
27.08.2016	Arnaud Mazade et Jennifer Vian
17.09.2016	Jean-Michel Riou et Claire Carini
17.09.2016	Christophe Castellano et Stéphanie Auzet
14.10.2016	Nicolas Fremy et Charlotte Colson
29.10.2016	Olivier Dieudonné et Claude-Anne Decormis

À l'occasion de leurs mariages les 2 et 22 juillet les époux Michel/Chaix ont fait un don de 40 € et les époux Auber/Bouillot ont fait un don de 100 € tous deux en faveur des œuvres sociales de la commune.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DÉCÈS

05.08.2016	Arnault Pallut à Saint-Cannat
05.08.2016	Germaine Preyre née Gajali à Saint-Cannat
18.08.2016	Patrick Marel à Marseille
21.08.2016	Christiane Bonnelle née Rossettos à Saint-Cannat
24.08.2016	Élise Pellissier née Gay à Saint-Cannat
25.08.2016	Lucette Jacquot veuve Valencia à Saint-Cannat
28.08.2016	Serge Wangon à Saint-Cannat
08.09.2016	Gérard Bonfort à Saint-Cannat
14.09.2016	Isabel Navarro veuve SAVINI à Saint-Cannat
17.09.2016	Marie Madeleine Pardigon née Santandrea au Puy Ste Réparate
29.09.2016	Christiane Raspo née Blanc à Aix en Provence
05.10.2016	Gérard Battarel à Saint-Cannat
16.10.2016	Henri PAUL à Saint-Cannat
18.10.2016	Rosalía Salache née Blanch à Saint-Cannat
28.10.2016	Katy Giordano à Saint-Cannat
31.10.2016	Fernande Bourdelin veuve Biaggini à Saint-Cannat

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

2016 EN QUELQUES POINTS

La Police Municipale a été très occupée pendant cette année 2016.

Voici quelques chiffres qui témoignent de leur activité :

Cambriolages : du 01/01 au 31/10, 32 faits, sachant que la Gendarmerie ne nous a pas communiqué les chiffres de novembre et décembre. Nous pouvons déjà affirmer une baisse des cambriolages en 2016 par rapport à 2015.

Tranquillité vacances : du 01/01 au 30/11, 170 propriétés surveillées. À noter que depuis la mise en place de ce dispositif en 2011, un seul cambriolage a été à déplorer en 2015.

Incivilités : Nous n'avons pas encore de chiffres pour cette petite délinquance mais nous pouvons constater que ces incivilités sont en baisse nette par rapport aux années précédentes. Dans ce domaine nous essayons au maximum d'appliquer le système de prévention en agissant rapidement sur les jeunes individus qui pourraient dans les années à venir basculer dans la délinquance. Concernant la Cellule de citoyenneté et de la tranquillité publique, pour laquelle nous avons participé à plusieurs réunions en préfecture, il s'agit d'un dispositif assez lourd qui est adapté à des Communes de taille plus importante. Dans les faits, des actions de sensibilisation des jeunes et de leurs parents ont été maintes fois menées et des rappels à la Loi ont été opérés. Il faut être réaliste par rapport à ces mesures de prévention et constater leur portée limitée.

Voisins vigilants : Le test de participation citoyenne des quartiers de la Galinette et du Clos du Roy s'étant avéré concluant, nous mettons en place le dispositif dans d'autres quartiers. N'hésitez pas à prendre contact avec nos services si vous souhaitez que votre quartier y participe. (Christelle Sampeur)

Les procès verbaux : 425 infractions au code de la route ; 4 rapports de délit/outrage ; 3 rapports d'interpellation/mise à disposition ; 14 rapports d'information à Mr le Maire et/ou procureur de la République.

À cet emploi du temps bien rempli, est venu se greffer la mise en place de l'état d'urgence imposé par l'État en regard des événements tragiques de Novembre 2015. Cette mesure a nécessité une organisation spéciale pour les sorties d'écoles et toutes les manifestations réunissant du public dans la commune. Un emploi du temps parfois difficile à assumer par la Police Municipale.

Le service urbanisme a connu une année 2016 avec une activité soutenue, dans la continuité des années précédentes.

Nous avons enregistré pendant cette période :

4 autorisations de travaux ERP (établissement recevant du public) ; 60 certificats d'urbanisme ; 64 déclarations préalables ; 55 permis de construire ; 24 permis de construire modificatif ; 1 permis d'aménager ; 59 DIA (déclaration d'aliénation).

Au travail que supposent ces dossiers à traiter, s'ajoutent la réception du public, les rendez-vous et les réunions de travail, comme les déplacements sur le terrain pour les conformités, les commissions de sécurité et les bornages contradictoires. De même, l'enquête parcellaire concernant la déviation a mobilisé beaucoup d'énergie de la part du personnel communal.

Quelque peu perturbé par le départ pour un autre département d'un agent qui avait été formé et devenait efficace, le service a assez rapidement intégré une remplaçante qui s'y est bien adaptée.

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

LA "PETITE" DELINQUANCE À SAINT-CANNAT

La " petite " délinquance constitue un phénomène sociétal qui gangrène le monde urbain et rural. Incivilités, détérioration et appropriation des biens et de l'espace public, agressions, ... Saint-Cannat n'échappe pas à ces déviances qui, pour la plupart, sont commis par des mineurs. Les causes de ces exactions sont multiples : sentiment d'exclusion, recherche d'affirmation, absence de repère, déficit éducatif, rejet des institutions, désœuvrement....

Face à ce phénomène complexe, quels remèdes ? Restons réalistes : les dispositifs mis ou pouvant être mis en œuvre peuvent limiter l'émergence de ces faits de délinquance mais pas les circonscrire en totalité.

À Saint-Cannat, les mesures adoptées sont essentiellement : la mise en place de la vidéo-protection, l'instauration du dispositif "voisins vigilants", le renfort d'un policier municipal et le principe "vacances tranquilles" Ayant nous-mêmes préconisé ces mesures, nous ne pouvons que les approuver.

Ces dispositifs relèvent de la surveillance et de la dissuasion mais n'intègrent aucune action de prévention permettant d'éviter le basculement et l'enracinement des jeunes dans la délinquance. En matière de répression, la lourdeur de notre système judiciaire a démontré son incapacité à sanctionner rapidement et de façon appropriée les faits de délinquance.

Face à ce constat, nous considérons essentiel de compléter les dispositifs de sécurité communaux par une institution locale qui, par sa proximité sera en mesure de mettre en place des actions individualisées et personnalisées adaptées à la typologie des mineurs déjà délinquants ou en passe de le devenir.

Répondant à cette logique qui privilégie la réactivité, plusieurs dizaines de villes et villages en PACA se sont dotées d'une instance locale dénom-

Dans les secteurs de l'Emploi et de l'Action sociale, l'année 2016 a été marquée entre autres par le déménagement des bureaux du Centre Communal d'Action Sociale et du Bureau de l'Emploi, dans de nouveaux locaux rénovés. Ce service de proximité, d'accueil, d'écoute et de ressources animé par la Commune en partenariat avec tous les acteurs sociaux de l'emploi développe de nombreuses actions en faveur des Saint-Cannadens et Saint-Cannadènes. Cette revue municipale en fait état régulièrement.

Le tissu économique local a joué la carte du dynamisme en cette année 2016 ! De nouveaux commerces s'installent, en particulier sur le Plateau d'Activités Economiques (PAE) de la Pile. Tourné essentiellement vers la petite industrie et les entreprises du BTP à sa création, il s'ouvre désormais à de nombreuses activités commerciales. Loisirs, sport, médico-social, habitat, services,...

L'association des entreprises et des commerçants, l'APAEP, avec qui la Municipalité travaille étroitement est également très active. Présente au quotidien, aux côtés des entreprises et des commerçants, son bureau situé à l'entrée du PAE, grâce à une mise à disposition des locaux par la Commune, lui permet d'être accessible facilement par tous.

L'autre association impliquée dans l'économie locale n'est pas moins active : Vitrines et Métiers, dont l'activité se concentre surtout sur le centre village, composée des commerçants, artisans, professions libérales, a vu sa nouvelle manifestation Les Vendémiales couronnée de succès. Organisation à laquelle nous nous sommes largement associés.

Le Syndicat d'initiative, de son côté, prend part à cette dynamique économique, avec son traditionnel Marché de Noël, particulièrement réussi cette année.

D'autres manifestations, comme Les Bacchanales, la Fête de la Vigne et du Vin, Balade Gourmande, Jazz à Beaupré, les Soirées de Minna, contribuent non seulement à l'animation de votre village mais aussi à promouvoir les produits du terroir.

Nous les félicitons tous, les encourageons et sommes à leur côté pour continuer ensemble sur cette trajectoire. Rendez-vous en 2017 !

D'un point de vue culturel, on se réjouit de la fréquentation d'un public de plus en plus fidèle aux manifestations proposées par les équipes de la Commission Culture, de la Bibliothèque et de l'école de Musique. Une école de musique qui fait d'ailleurs peau neuve. En effet, la Municipalité a investi pour l'école et acheté une batterie jazz, 4 pianos droits et fait des réparations sur le piano à queue de la salle Yves Montand, validé l'achat de 7 pupitres, 10 chaises et 2 bases d'écoute stéréo de qualité.

Au-delà de ces équipements matériels, l'école connaît un véritable "renouveau" grâce bien évidemment à sa nouvelle directrice, Sophie Vallauri, qui imprime ses compétences et son dynamisme tout en préservant la valeur académique des apprentissages. On applaudit notamment la mise en place des stages de musique d'ensemble qui permettent aux élèves un épanouissement musical. Somme toute, une approche différente de l'enseignement que les familles apprécient.

Il nous reste à souhaiter à tous les agents des services administratifs et à tous les Saint-Cannadens une belle année 2017, prospère et heureuse !

Les élus de la Majorité
CONTINUITÉ D'ACTION POUR SAINT-CANNAT

mée "cellule de citoyenneté et de tranquillité publique". Cette instance, présidée par le maire est constituée des représentants du procureur de la République de l'éducation nationale, de la police nationale et municipale et des services sociaux. Sous condition de confidentialité, les membres de cette instance mettent en commun les informations dont ils disposent afin de définir au mieux les actions spécifiques aux " petits " délinquants avérés et potentiels. Les principales actions pouvant être mises en œuvre par cette instance sont :

1. l'avertissement formel aux familles, 2. la convocation de l'intéressé pour un rappel à l'ordre officiel énoncé par l'autorité municipale en présence éventuellement des représentants de la Police nationale et/ou municipale, 3. la proposition d'une transaction ayant une portée pédagogique sous une forme pécuniaire ou d'un travail non-rémunéré, 4. La mise en place de mesures d'accompagnement et de soutien aux parents en situation de défaillance éducative.

Notons que cette instance ne peut prononcer de sanction à l'encontre de délinquants faisant l'objet d'une procédure pénale et que son fonctionnement est encadré par un dispositif juridique protecteur des libertés fondamentales et de l'abus de droit.

Souhaitons, en cette période de vœux que notre maire adopte ce dispositif déjà éprouvé par maintes communes de notre département..

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017 en espérant que celle-ci soit synonyme d'espoir et de paix retrouvée.

Écrit le 30 /11/2016 par les élus d'opposition : Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hel, Paul Vidalou, Valérie Olivari.

FÉMININ PLURIELLE

Mars
2017

8ème édition

Bien-être au féminin

Exposition
Art tout femme
Espace Sufren
Peinture & Sculpture
Pénélope de Roux

expositions théâtre chansons ateliers

Du samedi 4
au samedi 18

Saint-Cannat
Espace Yves Montand
Inauguration
Samedi 4 à 19h30

SAISON 13

Ville de
SAINT-CANNAT.fr

